

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3611 - MARDI 5 NOVEMBRE 2019

DIPLOMATIE

L'UE prête à réexaminer la liste des officiels congolais sous sanctions



Jean-Marc-Châtaignier

Lors d'une récente intervention sur Top Congo, une radio émettant à Kinshasa, le nouveau chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en République démocratique du Congo (RDC) n'a pas écarté la possibilité pour son institution de réexaminer les mesures prises à l'encontre des autorités congolaises incriminées.

« Il y a des discussions pour décider de la suite qu'il faut donner à ces mesures. Il sera forcément tenu compte d'un certain nombre d'éléments par rapport à ce qu'on a connu depuis le début de cette année », a indiqué Jean-Marc Châtaignier, tout en précisant que c'est à Bruxelles que la dernière décision sera prise.

Page 3

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le gouvernement appelé à créer des mécanismes de protection interne des journalistes

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la fin de l'impunité des crimes contre les journalistes, célébrée chaque 2 novembre, l'organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for journalist (FFJ), appelle le gouvernement à créer des mécanismes internes à la protection des journalistes et à initier des réformes légales au profit d'un exercice libre et indépendant du métier d'informer. « FFJ note que l'impunité a longtemps été accordée aux prédateurs de la liberté de la presse protégés par des dépositaires du pouvoir d'Etat, eux-mêmes fichés complices », a indiqué cette organisation.

Page 3



Des journalistes couvrant une conférence de presse

JUSTICE

La Fondation Bill-Clinton plaide pour la libération d'Eddy Kapend et consorts



Le Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa

L'organisation de défense des droits de l'homme estime que l'ex-colonel de l'armée congolaise et aide de camp de l'ancien président Laurent-Désiré Kabila, et ses codétenus dans l'affaire liée à l'assassinat de ce dernier, auraient été arrêtés sur la base de fausses accusations. Ils mériteraient, selon cette ONG, la révision de leur procès étant donné que la justice aurait la vraie ver-

sion des faits mise à leur charge qui serait d'ordre purement politique.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix a, en outre, invité le ministre de la Justice à concrétiser ses promesses de punir sévèrement des magistrats auteurs des arrestations arbitraires et emprisonnements illégaux pour marquer la fin de l'impunité dans le pays.

Page 2

GOMA

Réception du premier lot des vaccins contre Ebola

Onze mille doses de vaccins Jonhson & Jonhson contre Ebola, sur les cinquante mille attendues, ont été réceptionnées récemment à Goma, au Nord-Kivu, par le ministre provincial de la Santé, Moïse Kakule Kanyere. Ces vaccins arrivés par l'aéroport de Goma, dans un vol cargo d'Ethiopiens Airways, constituent le premier lot du deuxième vaccin contre Ebola.

Le coordonnateur de la riposte à la maladie à virus Ebola a souligné que ce vaccin est un nouvel outil qui sera utilisé dans les activités de la riposte pour protéger les Congolais contre le virus Ebola. Il a l'avantage d'être conservé à la même température que ceux traditionnellement utilisés par la RDC.

Page 4

JUSTICE

La Fondation Bill-Clinton pour la paix plaide en faveur de la libération d'Eddy Kapend et consorts

L'organisation de défense des droits de l'homme estime que l'ex-colonel de l'armée congolaise et aide de camp de l'ancien président de la République, Laurent-Désiré Kabila, et ses codétenus dans l'affaire de l'assassinat de ce chef de l'Etat, seraient arrêtés sur la base de fausses accusations et mériteraient la révision de leur procès ou carrément la libération, étant donné que la justice aurait la vraie version des faits mis à leur charge, qui seraient d'ordre purement politique.

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) rappelle le combat qu'elle mène avec l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) afin d'obtenir la libération d'Eddy Kapend et d'autres condamnés dans l'affaire de l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila. Le 3 novembre, elle a annoncé dans un communiqué la libération, la veille, par le ministre chargé de la Justice, Me Célestin Tunda ya Kasenda, de trois cent vingt-neuf prisonniers condamnés qui ont purgé soit le quart ou les deux quarts de leurs peines. Indiquant que le nombre total de personnes incarcérées à la prison centrale de Makala était de huit mille cinquante, l'ONG demande au ministre de la Justice de continuer dans cette lancée, en libérant certains prisonniers qui le méritent, notamment Eddy Kapend et ses codétenus.

« L'Asadho et la FBCP

continuent de demander leur libération parce que leur condamnation était liée aux affaires politiques et constituait un montage fait de fausses accusations sans fondement aucune », a-t-elle souligné.

La FBCP a, en outre, invité le ministre de la Justice à concrétiser ses promesses de punir sévèrement certains magistrats auteurs des arrestations arbitraires et emprisonnements illégaux. La matérialisation de ces promesses, pense cette association, marquera la fin de l'impunité dans le pays.

Rappelons que la FBCP et l'Asadho mènent conjointement un plaidoyer pour la libération de cet ex-colonel et certaines autres personnes arrêtées dans le cadre de l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila. Ces deux organisations ont organisé des marches qui ont conduit au dépôt de leur



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole

mémo auprès du cabinet du chef de l'Etat, Félix-An-

toine Tshisekedi Tshilombo, sollicitant son implication personnelle afin d'obtenir la libération d'Eddy Kapend et consorts. Près de quatre mois après, ces deux organisations et les familles de ces détenus, qui ont également participé à ces actions, continuent d'attendre un signal positif des autorités.

Lucien Dianzenza

« **L'Asadho et la FBCP continuent de demander leur libération parce que leur condamnation était liée aux affaires politiques et constituait un montage fait de fausses accusations sans fondement aucune** »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

L'Union européenne prête à réexaminer la liste des officiels sous sanctions

Accusées notamment de violences lors des manifestations de septembre 2016, des personnalités politiques et militaires congolaises ploient, depuis lors, sous des mesures restrictives qui leur sont imposées par l'institution (gel des avoirs et interdiction de visas pour l'espace européen).

L'Union européenne (UE), par le biais de son nouveau chef de délégation en République démocratique du Congo (RDC), se dit prête à réexaminer la liste des personnalités congolaises sanctionnées entre décembre 2016 et mai 2017, pour « entrave au processus électoral et violation des droits de l'homme ». En effet, nonobstant toutes les démarches entreprises au plan diplomatique pour obtenir la levée de ces mesures, les choses sont restées en l'état. Mais, à la faveur de la dernière offensive diplomatique menée par Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en Occident, les lignes commencent à bouger. Lors d'une récente intervention sur Top Congo, une radio émettant à Kinshasa, Jean-Marc Châtaignier n'a pas écarté la possibilité pour son institution de réexaminer les mesures prises à l'encontre des autorités congolaises incriminées. « Il y a des discussions pour décider de la suite qu'il faut donner

à ces mesures. Il sera forcément tenu compte d'un certain nombre d'éléments par rapport à ce qu'on a connu depuis le début de cette année », a-t-il indiqué, tout en précisant que c'est à Bruxelles que la dernière décision sera prise.

« Je ne sais pas vous dire qui sera écarté de cette liste des mesures », a-t-il laissé entendre pour ce qu'il considère comme des mesures individuelles prises dans un contexte précis. Pour autant, a-t-il expliqué, l'UE n'a jamais arrêté ses programmes de coopération avec la RDC. En tout cas, rien ne présage, aux dires du diplomate européen, la levée imminente de ces mesures individuelles, quand bien même chaque année, les Etats de l'UE procèdent à leur évaluation. Le diplomate a informé que l'UE est en train, pour l'heure, de revoir la liste de quatorze officiels concernés et « peut-être qu'elle sera revue et confirmée au mois de décembre ». Jean-Marc Châtaignier



Jean-Marc-Châtaignier

a tenu à nuancer: « Ce ne sont pas des mesures de justice mais celles des nations souveraines ». Sur le registre de la coopération, l'invité de Top presse a assuré que sous son mandat, il s'attellera à faire évoluer un partenariat win-win entre la RDC et l'UE tout en s'inscrivant dans la perspective du onzième Fonds européen dans lequel il veut que la RDC en tire la meilleure partie. « On va discuter en 2020 des nouveaux axes de coopération après les accords de Cotonou. Mais pour la période précédente, ce que

nous avons entrepris en RDC par rapport aux projets et programmes l'a été selon des axes prioritaires définis dans la Convention de Cotonou », a-t-il dit. Pour lui, la RDC ferait œuvre utile en misant sur ses propres ressources et en ayant un meilleur contrôle sur ses ressources fiscales, le rôle de l'UE étant juste d'appuyer là où elle peut faire la différence. « L'Union européenne ne peut pas venir en donneuse de leçons ni faire le travail de bonne gouvernance à la place du gouvernement congolais »,

a-t-il conclu, non sans souligner l'accompagnement de l'UE au processus d'ouverture initié par Félix Tshisekedi avec, à la clé, l'atténuation des conditions des prêts (fonds de garantie, etc.). « Nous sommes en train de travailler avec la Banque européenne d'investissement afin qu'elle développe ses activités ici au Congo mais nous sommes aussi en train de travailler pour faire venir d'autres banques européennes (publiques ou privées) en RDC », a-t-il révélé.

Alain Diasso

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le gouvernement appelé à créer des mécanismes internes à la protection des journalistes

Freedom for journalist (FFJ) souhaite que l'exécutif national, qui a promis de dépenaliser les délits de presse, le fasse le plus vite possible et crée un environnement favorable à l'exercice de la profession.

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la fin de l'impunité des crimes contre les journalistes, célébrée chaque 2 novembre, FFJ a demandé au gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) de créer des mécanismes internes à la protection des journalistes et à initier des réformes légales au profit d'un exercice libre et indépendant du métier d'informer. « FFJ note que l'impunité a longtemps été accordée aux prédateurs de la liberté de la presse protégés par des dépositaires du pouvoir d'Etat, eux-mêmes fichés complices », a regretté cette organisation. Tout au long de l'année 2019, a-t-elle soutenu, toutes les typologies des violations de la liberté de la presse ont été réunies, allant de l'assassinat aux



Des journalistes couvrant une conférence de presse à Kinshasa

pressions judiciaires et administratives, en passant par des cas d'agressions des journalistes, professionnels des médias et d'incendie des maisons de presse dont les origines ne sont jamais accidentelles. « La RDC est le pays où la réglementation de la liberté de la presse est encore liberticide puisque mise en place sous la dictature du président Mobutu mais qui reste encore en vigueur. Les gouvernements qui se sont succédé avaient promis de s'impliquer dans la réforme de la loi mais aucune avancée n'a pu être enregistrée », a fait constater FFJ dans sa déclaration faite

le 3 novembre. Citant l'exemple de l'enquête qui a été diligentée sur l'assassinat du journaliste Franck Ngyke, en 2005, et d'autres journalistes évoluant dans l'est du pays, victimes de la barbarie des groupes armés, cette ONG a relevé que les enquêtes gouvernementales conduites sur des cas d'assassinats des journalistes ont souvent laissé le goût d'inachevé. Alors que, dans certains cas, des condamnations n'ont visé que des exécutants présumés, tout en accordant une puissante protection d'Etat aux commanditaires.

Pendant que le monde commémorait cette journée, FFJ a dit aussi regretter l'assassinat, dans la nuit du 2 au 3 novembre, de Papy Mumbere Mahamba, journaliste à la radio communautaire Lwemba, une station émettant à Lwemba, dans la province du Nord-Kivu. Ce journaliste, a fait savoir cette organisation, est le premier à être assassiné sous le nouveau régime du président Tshisekedi. « FFJ appelle donc le gouvernement à s'impliquer pour de sérieuses enquêtes et l'établissement des responsabilités », a-t-elle indiqué. Notant que la liberté de la presse est la mère des libertés et le thermomètre d'un Etat de droit, FFJ a souligné que le caractère liberticide de la loi en vigueur est décrié, alors que l'ébauche déposée au parlement n'a enregistré aucune avancée. Ce qui conduit cette association à inviter, dans sa déclaration, le parlement à accorder le bénéfice de l'urgence à la proposition de loi portant protection du journaliste et celle portant accès à l'information, comptées

parmi les arriérés législatifs. FFJ souhaite que le gouvernement central, qui a promis de dépenaliser les délits de presse, le fasse le plus vite possible et crée un environnement favorable à l'exercice de la liberté de la presse. Elle a relevé que l'assassinat du journaliste Mumbere porte le nombre des cas d'atteintes à la liberté de la presse à quatre-vingt-sept, craignant que le bilan soit bien lourd au 10 décembre, à la publication de son rapport annuel lors de la célébration de la Journée de la Déclaration universelle des droits de l'homme. « Il est de notoriété publique qu'environ deux décennies de la gouvernance de M. Kabila, les journalistes et les professionnels des médias ont connu des atteintes à leur sécurité physique. Au nombre des atteintes, il y a des menaces de poursuites, arrestations, détention, déni d'accès, absence d'enquête et de poursuites », a souligné FFJ, qui exige une enquête sur l'assassinat de ce journaliste dans l'est du pays.

Lucien Dianzenza

GOMA

Réception du premier lot des vaccins contre Ebola

Onze mille doses de vaccins Johnson & Johnson, sur les cinquante mille attendues, ont été réceptionnées récemment dans le chef-lieu du Nord-Kivu par le ministre provincial de la Santé, Moïse Kakule Kanyere.

Le ministre provincial de la Santé a indiqué que le premier lot qui vient d'arriver va soulager la population du Nord-Kivu face à une éventuelle épidémie à la maladie à virus Ebola. De son côté, le coordonnateur général de la riposte à la maladie à virus Ebola, le Pr Steve Ahuka, a souligné que ce vaccin « est un nouvel outil qui sera utilisé dans les activités de la riposte pour protéger un certain nombre de compatriotes contre le virus Ebola ».

Pour l'instant, a-t-il renchéri, ce vaccin vient de la Belgique et a l'avantage d'être conservé à la même température que les vaccins traditionnels utilisés par la République démocratique du Congo (RDC). « Avec l'expérience de la RDC dans le programme élargi de vaccination de routine, ainsi qu'avec celle

qui vient d'être faite avec le premier vaccin contre Ebola, on pourra bien le conserver et ce vaccin sera stable », a-t-il assuré.

Quant à la coordinatrice vaccination pour Médecins sans frontières/Goma, Véronique Urbaniak, elle a signalé que les vaccins sont arrivés au niveau de Goma congelés et vont être conservés dans les congélateurs. Ils seront transportés dans cet état au niveau des sites de vaccination et décongelés selon les



Le deuxième vaccin contre Ebola déjà disponible

« Avec l'expérience de la RDC dans le programme élargi de vaccination de routine, ainsi qu'avec celle qui vient d'être faite avec le premier vaccin contre Ebola, on pourra bien le conserver et ce vaccin sera stable »,

besoins en vaccin tout au long de la journée. Ce vaccin vient en complément au premier contre le virus Ebola qui utilise la stratégie en ceinture dans les zones infectées et concernera la population des zones non infectées par cette dixième épidémie de la maladie à virus Ebola.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COOPÉRATION

Emmanuel Macron exporte le label français en Chine

Le président français effectue, du 4 au 6 novembre, sa deuxième visite dans le pays avec en ligne de mire le commerce et la culture.

Le chef de l'Etat français a été accueilli par son homologue chinois, Xi Jinping, à la foire des importations, un grand rendez-vous commercial dont la France est l'un des « invités d'honneur » avec soixante-dix entreprises inscrites. « On attend une quarantaine de contrats », indique la présidence française, dans des secteurs traditionnels de la relation franco-chinoise (agroalimentaire, tourisme, santé, aéronautique, de l'espace, etc.).

Le défi est d'élargir cette palette car « l'image de la France en Chine ne correspond pas tout à fait à la réalité », reconnaît Zhu Jing, du ministère chinois des Affaires étrangères. Pour 90% des Chinois, « la France est un pays romantique », réputé pour « la littérature, le vin, le fromage », en oubliant que « c'est aussi un pays avec de grandes capacités industrielles et des entreprises présentes dans le monde entier », selon lui.

Après la méga-commande de trois cents appareils obtenus par Airbus en mars, Paris espère avancer sur le projet d'usine de traitement de combustibles nucléaires usés porté par Orano (ex-Areva), pour lequel « ça s'accélère », selon l'Elysée. En

négociation depuis une dizaine d'années, ce contrat est évalué à plus de vingt milliards d'euros au total, dont plus de la moitié pour Orano.

La foire, destinée à montrer que la Chine est un pays ouvert, se tient sur fond de guerre commerciale entre Pékin et Washington, dont l'Europe souhaite éviter de faire les frais.

Un Beaubourg oriental

Mardi, le président français inaugure le « Centre Pompidou West Bund Museum Project », la première antenne du célèbre musée parisien - surnommé Beaubourg - à s'implanter hors d'Europe. D'une superficie de 2 100 m², l'institution culturelle, conçue par l'architecte britannique, David Chipperfield, vient enrichir le « corridor artistique » qui s'étend le long de la rivière traversant Shanghai où seront exposées des oeuvres prêtées par Beaubourg.

A cette occasion, le président Macron déjeunera avec des artistes chinois, dont certains travaillent en France. Il sera, en outre, accompagné par l'acteur français, Guillaume Canet, qui réalisera le prochain film des aventures d'Astérix, «Astérix & Obélix, l'Empire du milieu», où

le célèbre Gaulois se frottera à la culture chinoise.

Emmanuel Macron passera plusieurs heures avec le président chinois, qu'il rencontrera pour la sixième fois en près de trois ans. «Xi Jinping attache une importance particulière à cette visite » qui est « une nouvelle étape dans la relation bilatérale », explique Zhu Jing.

Xi Jinping recevra, mercredi, son hôte à Pékin pour des entretiens plus formels, notamment pour pousser « un agenda euro-chinois » pour le climat et la biodiversité.

Echanges « sans tabou »

Les deux chefs d'Etat devraient également discuter des crises internationales, comme le nucléaire iranien, quelques jours avant l'expiration de l'ultimatum adressé par Téhéran à ses partenaires de l'accord pour l'aider à contourner les sanctions américaines.

L'Elysée affirme que le chef de l'Etat français devrait aussi aborder « sans tabou », « dans un cadre respectueux et franc », les questions sensibles des droits de l'Homme, de la situation à Hong Kong et au Xinjiang, des accusations de cyber-attaques. « Sur les droits

de l'Homme, il y a un dialogue régulier entre la Chine et la France. Son rôle est d'avoir des échanges constructifs, pas de se critiquer mutuellement », prévient Zhu Jing, en soulignant que « Hong Kong et le Xinjiang relèvent des affaires intérieures de la Chine ».

Une balance commerciale déficitaire

La Chine est le septième client de la France et son deuxième fournisseur. Les exportations tricolores vers ce pays ont progressé de 11% l'an dernier et représenté vingt-et-un milliards d'euros, portées principalement par l'aéronautique et une forte hausse des commandes de produits cosmétiques (+21%) et pharmaceutiques (+4%), selon les douanes françaises.

L'aéronautique représente 40% des exportations vers la Chine. Mais hors aéronautique, le bilan est plus mitigé pour les produits français, en particulier ceux de l'agroalimentaire, qui ont vu l'an dernier leurs exportations en Chine reculer: vins et spiritueux (-17%), produits laitiers (-15%) et viandes (-12%).

De son côté, la France achète essentiellement à la Chine des biens de consommation (infor-

matique, électronique, habillement, chaussures). Les exportations chinoises vers la France se sont élevées à 49,9 milliards d'euros en 2018 (+1,5%).

Le déficit français s'inscrit ainsi aux alentours de trente milliards par an. Pékin, dont les douanes suivent une méthodologie différente, assure en revanche avoir une balance commerciale déficitaire avec la France.

Selon le ministère chinois du Commerce, l'empire du Milieu a exporté en 2019 pour 27,4 milliards d'euros de produits vers la France (+10,9% sur un an). Toujours selon Pékin, les importations de produits français se chiffrent à 28,83 milliards d'euros (+20,2% sur un an).

Cependant, Paris cherche à obtenir pour ses banques une « licence senior » pour le marché chinois. Cela signifie qu'elles pourraient émettre des obligations pour des entités chinoises et non plus seulement pour des clients étrangers en Chine. Une coopération entre les deux pays est, par ailleurs, en discussion pour les énergies nouvelles, les véhicules autonomes et l'intelligence artificielle.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 04 AU 10 NOVEMBRE

MARDI 05 NOVEMBRE
18H00 CINEMA ITINERANT : MINGA ET LA CUILLERE CASSEE (A ST PIERRE CLAVER)
18H30 CINE-CLUB : AMAL

MERCREDI 06 NOVEMBRE
09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : CHERIFF BAKALA

JEUDI 07 NOVEMBRE
09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

VENDREDI 08 NOVEMBRE
09H00 FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO

SAMEDI 09 NOVEMBRE
18H00 CONCERT : CHŒUR LE ROSAIRE

DIMANCHE 10 NOVEMBRE
17H30 DIMANCHE A LA CAFET : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO
06, 07 ET 08 NOVEMBRE BRAZZAVILLE
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'info veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

FORUM DE L'ORIENTATION ET DES ETUDES EN FRANCE ET AU CONGO
04 ET 05 NOVEMBRE
POINTE-NOIRE
ESPACE DU TRENTENAIRE

PROGRAMME POINTE-NOIRE

MARDI 5 NOVEMBRE

CONFERENCES		ATELIERS	STANDS
Parvis		Salle	Stade
9H00	LES FORMATIONS DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE AgroSup Dijon		LES METIERS DU DROITS Alumni
10H30	LES METIERS DE L'AGRICULTURE ET DU BOIS Ancien étudiant de l'ENSAF		
11H30	LES METIERS DU DEVELOPPEMENT Help, IECD, ID		ATELIERS DEL'ORIENTATION Campus France
12H30	FRANCE ALUMNI Alumni		
13H30			
14H00	CONCLUSION		

ENTRÉE LIBRE

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
CAMPUS FRANCE
TOTAL
EN PARTENARIAT AVEC LES MINISTRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION, TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

SAISON DE PLUIES

Des désœuvrés tirent profit des inondations

Lors du déferlement des eaux de pluies diluviennes dans des quartiers de Pointe-Noire et Brazzaville, certains jeunes organisent des traversées par brouettes, pousse-pousse, pirogues ou en portant les passants au dos. Les prix de «la course» varient entre 50 et 200 FCFA, selon que l'on soit dans l'une des deux villes. Cela dit, plus il y a inondation, plus ils gagnent en recettes.

Pour le commun des mortels, les inondations en saison de pluies sont à juste titre une mauvaise nouvelle du fait des dégâts matériels et parfois humains qui en découlent. Paradoxalement, elles constituent pour certains jeunes désœuvrés de plusieurs localités du pays, notamment Pointe-Noire et Brazzaville, une occasion ou jamais de se faire des poches. « Quand il pleut, nous prenons d'assaut les ponts débordés par les eaux ou simplement des zones inondées pour faire traverser les piétons d'un point à un autre par des brouettes ou des pousse-pousse dans lesquels nous mettons des chaises pour que les passagers s'assayent. Ceux qui n'ont pas ce matériel mettent les passants au dos. Et le montant à payer varie entre 200 et 300 FCFA par personne », a expliqué Christ Nguimbi, un jeune désœuvré qui dit trouver son compte grâce à cette corvée dans la ville océane. « Car lorsqu'il pleut, je ne peux pas manquer cent francs », assure-t-il. C'est effectivement à Pointe-

Noire que ce phénomène a une grande ampleur puisque la plupart des quartiers sont séparés les uns des autres par des rivières. Les quartiers Mbota et Foucks, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, battent le record des traversées en période d'inondation. Seulement, les jeunes désœuvrés qui pataugent dans les eaux contaminées pour se faire de l'argent n'ont

« Lorsqu'il pleut, je ne peux pas manquer cent francs »

visiblement pas conscience des maladies y relatives : typhoïde, choléra, hépatite A et E, entre autres, dont le coût de traitement dépasse de très loin les recettes qu'ils ont par pluie. Encore qu'il ne pleut pas tous les jours. Ces maladies posent, d'ailleurs, de sérieux problèmes de santé publique dont la prise en charge coûte cher à l'Etat. A Brazzaville, dans les zones

inondées, le travail se fait autrement. Quand les petits ruisseaux sortent de leur lit, les ponts sont noyés. Certains jeunes érigent alors des barricades en exigeant aux passants de payer avant de traverser. « Nous prenons le temps d'aménager pour faciliter le ruissellement des eaux », a indiqué Yannick Oba, un tenant de l'un des ponts reliant Talangai à Ouenzé, respectivement sixième et cinquième arrondissements de Brazzaville. L'argent récolté, a-t-il poursuivi, permet d'acheter les sacs remplis de sable pour endiguer les eaux. Par ailleurs, sur le pont « Lolo » à Mikalou, dans le sixième arrondissement de la capitale, qu'il pleuve ou pas, les passants paient 50 ou 100 FCFA. En cas d'inondation, la traversée se fait uniquement par pirogue. La réalité est la même à l'arrêt pirogue sur la route Nkombo-Moukondo, dans le quartier Kahunga. En clair, là où les pouvoirs publics ne jouent pas pleinement leur rôle, les désœuvrés prennent des initiatives en bien ou en mal.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉ INTER-ETATS DE SANGMÉLIMA

Le Congo et le Cameroun s'emploient aux derniers réglages

Une délégation du ministère de l'Enseignement supérieur de la République du Congo effectue actuellement une mission de travail à Yaoundé, dans le cadre des préparatifs du lancement de l'année académique dans l'établissement supérieur du génie numérique.



Valentin Ollessongo et Scholastique Dianzinga (au centre)

Conduite par la coordonnatrice du projet du côté congolais, Scholastique Dianzinga, la délégation va échanger avec les autorités camerounaises sur les questions liées à l'hébergement des étudiants congolais, au programme de formation et au fonctionnement de cette université.

Elle procédera également à la délibération et la validation des étudiants congolais ayant satisfait au concours d'entrée à cet établissement d'enseignement supérieur, symbole

de l'excellence des relations entre les chefs d'Etat des deux pays. Pendant sa mission en terre camerounaise, la délégation congolaise va aussi se rendre à Sangmélina où se trouve l'alma mater inter-Etats.

Profitant de leur présence à Yaoundé, les membres de cette délégation sont allés rencontrer l'ambassadeur du Congo dans ce pays, Valentin Ollessongo, avec lequel ils ont eu des entretiens.

Christian Brice Elion

CLIMAT

Greta Thunberg refuse un prix pour l'environnement

La jeune militante écologiste d'origine suédoise a dénié sa distinction ainsi qu'une somme de quarante-six mille huit cents euros, affirmant que le mouvement pour le climat n'avait pas besoin de prix, mais que les responsables au pouvoir commencent à « écouter la science ».

A l'occasion d'une cérémonie en faveur du climat et de la planète, organisée à Stockholm par le Conseil nordique, Greta Thunberg s'est vue attribuer un prix pour l'environnement. La jeune militante de 16 ans devrait aussi recevoir une somme de trois cent cinquante mille couronnes danoises, soit quarante-six mille huit cents euros de la part de cette instance régionale de coopération interparlementaire. L'activiste, qui avait remporté le prix annuel de l'environnement de l'organisation, a été nommée conjointement par la Suède et la Norvège, grâce à son action pour le climat via son mouvement « Fridays for future » qui a rassemblé des millions de personnes. Après l'annonce de cette distinction, en l'honneur de Greta Thunberg, son agent a fait publiquement savoir que celle-ci refusera de l'accepter, a rapporté l'agence de presse TT. Depuis les Etats-Unis, la jeune suédoise a posté sur Instagram que « Le mouvement pour le climat n'a pas besoin d'autres prix », avant d'ajouter : « Ce dont nous avons besoin, c'est que nos politiciens et les gens au pouvoir commencent à écouter les meilleures données scientifiques existantes ». Tout en remerciant le Conseil nordique pour ce « grand honneur », elle a également reproché aux pays nordiques de ne pas être à la hauteur de leur « grande réputation » sur les questions climatiques. « On ne manque pas de s'en vanter. Les belles paroles ne manquent pas. Mais lorsqu'il s'agit de nos émissions réelles et de notre empreinte écologique par habitant (...) c'est tout autre chose », a dit l'égérie de la lutte contre l'inaction politique face au réchauffement climatique. Bien qu'agée de seulement 16 ans, Greta Thunberg est devenue célèbre, lorsqu'elle a commencé à passer ses vendredis devant le parlement suédois, en août 2018, brandissant une pancarte « Grève scolaire pour le climat ».

Josiane Mambou Loukoula et AFP

ETATS-UNIS

Les prochaines étapes-clés de la présidentielle

Lancée depuis plusieurs mois, la longue campagne présidentielle américaine doit s'accélérer à partir de la seconde quinzaine du mois de novembre avec les premiers scrutins démocrates début 2020. Ceux-ci déboucheront sur le choix de celui ou celle qui affrontera l'actuel président républicain, Donald Trump, le 3 novembre 2020, s'il n'est pas destitué de ses fonctions comme le veut le parti démocrate, qui l'accuse d'avoir abusé de son pouvoir à des fins personnelles.

Les grandes dates à retenir, à un an de la présidentielle, sont les suivantes :

20 novembre 2019 : débat démocrate

Le cinquième débat entre une dizaine de candidats les mieux placés en termes de sondages et de financements, sur la quasi vingtaine encore en lice – un record –, est prévu à cette date. Viendra ensuite un sixième débat le 19 décembre, suivi de six autres pour l'investiture démocrate en 2020.

3 février 2020 : les caucus de l'Iowa

Les « caucus » sont des votes à la mode artisanale où les électeurs expriment leur choix parfois debout, en se regroupant pour chaque candidat. Ce type de scrutin doit avant tout se dérouler dans le petit Etat rural de l'Iowa qui a un poids surdimensionné dans les élections américaines, pour la simple raison qu'il est le premier à voter lors des primaires.

-Du 11 au 29 février : trois Etats clés

Après l'Iowa, les primaires démocrates se poursuivront dans trois Etats particulièrement scrutés : New Hampshire (11 février), Nevada (22) et Caroline du Sud (29). Ces Etats peuvent propulser ou anéantir les espoirs d'un candidat.

-3 mars: Super tuesday

Cette journée cruciale surnommée « Super tuesday », du fait de l'avalanche de primaires organisées le même jour, peut ou ne pas marquer décisivement la course à l'investiture démocrate d'autant que les votes sont organisés simultanément dans quinze Etats et territoires d'outre-mer, dont les plus peuplés des Etats-Unis, la Californie et le Texas. Par ailleurs, les autres Etats et territoires organiseront à leur tour leurs primaires jusqu'en juin.

-Du 13 au 16 juillet: convention démocrate

A l'issue de la rencontre, et après plus d'un an d'une campagne intense entre un nombre record de prétendants qui ont affiché une diversité inédite, le parti démocrate doit, à l'issue de cette grande messe, désigner son candidat à la présidentielle américaine.

-Du 24 au 27 août: convention républicaine

Après le parti démocrate, le président américain sortant, Donald Trump, déjà fort du soutien officiel de sa famille politique et devenu très populaire auprès de la base, devrait être désigné candidat à sa réélection... Sauf s'il était destitué de ses fonctions, ce qui semble improbable au stade actuel.

-29 septembre: premier débat présidentiel

Pour cet événement qui est tant attendu comme à l'accoutumée, les candidats républicain et démocrate s'affronteront sur un plateau de télévision pour la première fois avant deux autres débats les 15 et 22 octobre. Quant au débat des candidats à la vice-présidence, il aura lieu un peu plus tôt, soit le 7 octobre 2020.

-3 novembre 2020: élection présidentielle

Le long processus électoral aboutira finalement au scrutin présidentiel : des millions d'électeurs américains se rendront alors aux urnes pour choisir le prochain locataire de la Maison-Blanche.

Nestor N'Gampoula

ORIGINE DE L'HOMME

Afrique australe, berceau exact de l'humanité

Les premiers humains sont nés dans la région, notamment sur le territoire du Botswana, avance l'étude des scientifiques du Garvan institute of medical research, publiée dans la revue Nature.

Même si la théorie dominante sur l'origine africaine de l'homme est connue de tous et depuis longtemps, la région de naissance de nos ancêtres n'avait pas encore été spécifiée. Cependant, des spécialistes du Garvan institute of medical research annoncent que l'Afrique australe est « la patrie ancestrale » de l'homme moderne.

Selon une nouvelle étude publiée dans la revue Nature, nos ancêtres sont apparus en Afrique, il y a deux cent mille ans. Et les humains ont commencé à se disperser sur toute la Terre, il y a environ cent trente mille ans. Après avoir analysé deux cents génomes mitochondriaux prélevés chez des habitants de certains pays sud-africains, les scientifiques ont découvert la présence du gaplogroupe L0, considéré comme l'une des plus anciennes lignées d'ADN de l'homme moderne. Ainsi, les chercheurs ont réussi à localiser la région de l'apparition du premier lignage génétique maternel de l'Homo sapiens.

D'après cette hypothèse, le territoire situé au sud du fleuve Zambèze, incluant le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe est notamment concerné. Avant le changement climatique, les premiers hommes auraient habité cette région appelée « Kalahari » pendant soixante-dix mille ans jusqu'à ce que le climat change, ce qui a pu déclencher plusieurs vagues de migration du peuple, fait savoir l'étude. À l'époque, ces terres étaient verdoyantes et luxuriantes, alors qu'aujourd'hui, elles sont désertiques.

« Les premiers migrants se sont aventurés au nord-est, suivis d'une deuxième vague de migrants qui ont voyagé vers le sud-ouest. Une troisième population est restée sur place jusqu'à aujourd'hui », a déclaré Vanessa Hayes, auteure principale de l'étude. Bien que de nouvelles précisions soient apportées à la théorie des racines de l'humanité, l'étude n'est pas exhaustive, soulignent certains chercheurs cités par le portail Futura sciences. Il reste encore des lacunes qu'il faudra combler.

Noël Ndong

GUINÉE-BISSAU

La Cédéao convoque un sommet extraordinaire sur la crise politique dans le pays

Devant la situation qui prévaut sur place, une délégation de l'organisation sous-régionale a rencontré les protagonistes et décidé de convoquer, le 8 novembre, à Niamey (Niger), une réunion extraordinaire pour régler la crise politique en cours.

A l'issue de la visite intervenue le 3 novembre, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao), dans une déclaration, a réaffirmé sa position sur la crise bissau-guinéenne. L'espace communautaire a notamment indiqué qu'il soutenait le gouvernement d'Aristide Gomes et reprochait le caractère « illégal » du décret présidentiel qui a démis le gouvernement.

A Bissau, la délégation, conduite par le ministre nigérien des Affaires étrangères, Kalla Ankourao, a

sons pour lesquelles il a eu cette réaction, qui tient surtout à des rapports internes entre les deux. Nous lui avons fait comprendre que la légalité doit pouvoir continuer à prévaloir. Il y a un sommet le 8, le chef de l'État sera à Niamey. Les chefs d'État lui donneront la primeur de leur décision finale », a indiqué le chef de la diplomatie nigérienne. La Cédéao a même mis en garde les douze candidats en lice, dont l'actuel président qui continue de défier la commu-

tôt maintenu le limogeage de son gouvernement. Le même jour dans l'après-midi, il a lancé sa campagne pour la présidentielle à l'est du pays. Et s'exprimant devant ses militants, il a qualifié ses récents décrets d'« irréversibles » et mis en avant son titre de chef suprême des armées. Elu en 2014, José Mario Vaz avait limogé, le 28 octobre, le Premier ministre, Aristides Gomes, et son gouvernement, avant de nommer le lendemain Faustino Imbali, nouveau chef de gouvernement avec une équipe de dix-sept ministres et quatorze secrétaires d'Etat.

Le 1^{er} novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU avait appelé au respect de la date de la présidentielle en Guinée-Bissau, en rejetant le changement de gouvernement décidé par son président. La Cédéao, l'Union africaine et l'Union européenne avaient également déjà désavoué le président José Mario Vaz, même si ce dernier a assuré que la présidentielle aurait bien lieu le 24 novembre, avec un éventuel second tour le 29 décembre. La Guinée-Bissau est une ancienne colonie portugaise, devenue indépendante en 1974, après une lutte de onze ans. Depuis lors, elle a connu quatre putschs, seize tentatives de coup d'Etat et une valse de gouvernements.

Nestor N'Gampoula

« Nous avons rencontré le chef de l'État, qui nous a donné les raisons pour lesquelles il a eu cette réaction, qui tient surtout à des rapports internes entre les deux. Nous lui avons fait comprendre que la légalité doit pouvoir continuer à prévaloir. Il y a un sommet le 8, le chef de l'État sera à Niamey. Les chefs d'État lui donneront la primeur de leur décision finale »

échangé avec le président José Mario Vaz dans un climat de défiance puisque le chef de l'État parlait quelques jours plus tôt d'une « tutelle internationale », se montrant déterminé à nommer une nouvelle équipe gouvernementale malgré le désaveu de la Cédéao.

« Nous avons rencontré le chef de l'État, qui nous a donné les rai-

sonnés internationaux, prévenant que tous ceux qui perturberont le processus électoral s'exposeront à des sanctions.

Quelques instants après une déclaration de l'organisation sous-régionale, enjoignant le président bissau-guinéen de reporter la mesure, à trois semaines de la présidentielle du 24 novembre, il a plu-



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)

Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 08/2019 /MEPSA/UCP-PRAASED « RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DU PRAASED »

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif pour un montant restructuré de 30 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED.

II. Mission de l'Auditeur Interne

Sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet, l'auditeur interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par le projet des procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés. Il/elle exécute les missions d'Audit Interne en conformité avec les normes internationales (normes IFACI et IIA) régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures admises.

A cet effet, l'auditeur procédera à toutes les vérifications et contrôles qu'il/elle jugera nécessaires en la circonstance, en conformité avec les normes d'audit en la matière. L'examen comprendra tous les tests, confirmations, observations et vérifications jugées utiles.

III. Profil et qualifications requis

Le candidat devra :

- être titulaire d'un diplôme d'un ordre professionnel comptable reconnu (IFAC, FIDEF...) ou expert-comptable diplômé agréé ou être titulaire d'un diplôme (Licence,

Maîtrise, Master, DESS Audit, MSTCF, DECF, DESCF, Ecole de Commerce, ou équivalent) ;

- Avoir une expérience pertinente dans la conduite des missions d'audit, d'expertise comptable, de conseil en gestion et dans la passation des marchés, de préférence des projets financés par la BM, BAD, FIDA, Union Européenne etc.
- Avoir au moins une expérience pertinente en tant qu'auditeur dans un cabinet d'audit (niveau senior), d'expertise comptable ou en tant qu'auditeur interne dans un projet financé par la Banque Mondiale, BAD, FIDA... ;
- avoir au moins une expérience pertinente en tant qu'auditeur dans un cabinet d'audit (niveau senior), d'expertise comptable ou en tant qu'auditeur interne dans un projet financé par la Banque Mondiale, BAD, FIDA... ;
- Avoir en sus une expérience pertinente comme responsable de gestion financière et comptable (DAF, RAF, Chef Comptable...) dans une structure publique, privée ou dans un projet de développement serait un atout ;
- Il est souhaitable que le consultant ait une bonne connaissance des procédures et directives de la Banque Mondiale en matière de gestion financière et de passation de marchés. Une expérience pratique dans la gestion des projets de développement serait un atout ;
- Une expérience similaire en tant qu'Agent d'une Agence de Gestion Fiduciaire (AGF) ou cabinet d'expertise comptable (suivi de la mise en œuvre des procédures internes, tenue et élaboration d'états financiers, de rapport de suivi financiers, élaboration et contrôles budgétaires, encadrement et formation de personnels des administrations publiques...)

dans un projet de développement à financement extérieur serait un atout supplémentaire ;

- Avoir une expérience avérée dans la conduite des équipes d'audit (interne/externe) en cabinet, dans une entreprise ou dans un projet ainsi qu'une expérience dans la mise en place de service ou département d'audit interne dans une entreprise, dans un département ou unité de gestion de projet serait un avantage significatif ;
- Une expérience dans la mise en place de service ou département d'audit interne dans une entreprise, dans un département ou unité de gestion de projet serait un avantage significatif ;
- Avoir une maîtrise des outils informatiques de base (MS Excel, Word, PowerPoint...) et logiciel de gestion comptable (TOMPRO, SUCCESS ou autres) ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression et faire preuve d'un esprit d'indépendance ;
- Avoir une probité morale et intellectuelle ;
- Avoir le sens de responsabilité et de confidentialité ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication.
- La connaissance de l'Anglais serait un atout.

IV. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte) ;

- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'audit.

V. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un entretien devant un panel.

VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 19 novembre 2019 à 14 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,
Coordonnateur du PRAASED
Adresse : 133 Avenue Marechal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO
E-mail : praaseducp@gmail.com, Téléphone : 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 4 novembre 2019

Le Coordonnateur du PRAASED
Calixte KOLYARDO

POOL MALEBO MUSIC AWARDS

La soirée de désignation des lauréats teintée de quelques défaillances

Créé pour valoriser la culture sur les deux rives du fleuve Congo afin d'amener les deux pays à réclamer, dans l'avenir, la place de bastion de la musique africaine, le concept Pool Malebo Awards a organisé sa première édition, le week-end dernier, à Kinshasa, sous le patronage de la présidence de la République du pays hôte.

La soirée de récompense des meilleurs artistes des deux Congo a été patronnée par le conseiller spécial du chef de l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC) en matière de culture et d'art. La ville de Brazzaville a été représentée par le vice-maire, Guy Marius Okana, ainsi que le député de la troisième circonscription de Poto-Poto, Ferréol Gassakys.

Si le conseiller spécial du chef de l'Etat de la RDC a pris l'engagement de dire au ministre de la Culture et des arts d'inscrire Pool Malebo Awards dans l'agenda de ce département ministériel, le vice-maire de la ville de Brazzaville a, quant à lui, manifesté la volonté de faire en sorte que la deuxième édition soit une réussite à Brazzaville et le dira à qui de droit. La même volonté a été exprimée par le député Ferréol Gassakys.

La cérémonie a débuté par l'intonation des hymnes nationaux des deux pays. Puis s'en est suivie la remise des trophées. Le trophée Pool Malebo Awards, pesant 1,5kg sur 21 cm de long et 6 cm de large, a été fabriqué par Christian Sanga Pamba dit Christian Bikeko et Dieudonné Kahindo. Le Prix du parrainage a été attribué au président Félix Tshisekedi. Prix du jury de la RDC : attribués à l'abbé Jean-Pierre Mongambi (Abbé Rappeur) ; Me Donal Sidani (avocat de la RDC) ; Tshala Mwana ; Roger Ngandu.

Prix du jury de la République du Congo (RC) : attribués à Arcade Ladys ; Dénidé production ; Bee-



Le défilé de mode a agrémenté la soirée Pool-malebo-awards

thoven Germain Yombo ; Chairman Jacques Koyo ; Drtv production ; Résidence Elonda.

Les prix à compétition

Prix du cinquantenaire RC : Les Bantous de la capitale

Prix de la réincarnation RDC : Paty Asanta. Il interprète fidèlement King Kester Emeneya. Après son sacre, il a dédié son trophée à tous les «Kesteriens» du monde

Prix du meilleur artiste de la diaspora RDC : Maître Gim's ; Prix révélation de la musique chrétienne RDC : La Sr Trina Fukiawu ; Prix de meilleur artiste Afropop RDC : Innocent Balume ; Prix de meilleur artiste de la décennie RDC : Fally Ipupa ; Prix

du meilleur orchestre de la RDC : Wenge musica BCBG.

Prix de meilleur artiste diaspora RC : Sam Talanis ; Prix de meilleur artiste musique chrétienne : Belle Agniélé ; Prix de la réincarnation RC : artiste musicien Boloko de l'orchestre Super Nkolo Mboka de Djson Philosophe (pour l'interprétation fidèle de Papa Wemba) ; Prix du meilleur chanteur de la RC : Doudou Copa.

Prix du meilleur chanteur RDC : Ferre Gola ; Meilleur mécène du cinquantenaire : Alita Tshamala ; Meilleur artiste religieuse RDC : Moïse Mbiye ; Meilleur artiste tradi-moderne RDC : Charme Kanda.

Meilleur orchestre tradi-moderne : Tchi-Fumb de Pointe-Noire ; Meil-

leur chanson RC : Le Papa- Le Papa de Kevin Mbouande Mbenga ; Meilleur artiste RC : Kevin Mbouande Mbenga ; Meilleur orchestre RC : Extra musica ; Meilleur artiste de la décennie de la RC : Roga-Roga ; Meilleur artiste hip-hop : Biz Ice ; Meilleur label : Doumoussion record ; Révélation de l'année : Cégra Karl.

La soirée a été agrémentée par le défilé de mode organisé par Texico et la prestation musicale avec les groupes Expression Divine (qui dans une chanson ont interprété les voix de trois artistes de la RDC, Lokua Kanza, Papa Wemba et Jean Goubald) ; Kratos ; Yorobo ; Rooner et la chanson « Racines » et le Congolais Guélord Ossetté Poto.

Des failles organisationnelles

En dépit de la partie officielle (remise des prix), beaucoup de failles ont été constatées courant cette première édition. La soirée s'est déroulée en l'absence des différents grands noms de la musique des deux Congo, pourtant récipiendaires, à l'instar de Roga-Roga, Kevin Mbouande-Mbenga, Doudou Copa, Cegra Karl, Boloko, pour le Congo Brazzaville ; JB Mpiana, Fally Ipupa, Tshala Muana, Maître Gim's, Ferré Gola, Moïse Mbiye, La soeur Trina, pour la RDC.

Des mécènes et opérateurs culturels comme Dénidé production, Beethoven Germain Yombo, PDG Yela, pour Brazzaville ou Alita Tshamala pour Kinshasa n'ont pas non plus été présents. Les mélomanes présents dans la salle se sont posés mille et une question sur leur absence.

Autre fait, c'est l'absence remarquée des chroniqueurs de Kinshasa. Pour un événement portant sur un concept aussi capital et amical « Pool Malebo » regroupant culturellement les deux capitales les plus proches au monde, l'absence des chroniqueurs de cette ville laisse à désirer.

Enfin, là où le bât blesse, c'est le traitement réservé à la coordination de Brazzaville, notamment en ce qui concerne les aspects logistiques (logements non appropriés, transport, ...) au point où la coordination s'est multipliée en quatre pour trouver de quoi affréter le canot rapide pour la traversée du fleuve.

Bruno Okokana

DISTINCTION

Venicia Guinot reçoit le Prix Braad 2019

De Londres au Royaume-Uni, la lauréate, rédactrice en chef et cheffe de la direction de Tropics Magazine, a reçu le Prix British awards for african development (Braad), dans la catégorie Meilleur développement social et entrepreneur média de l'année.

Le 1er novembre, le principal magazine bilingue (anglais et français) et mondial des affaires, de la mode et du style de vie en Afrique, a annoncé l'attribution de sa distinction à l'issue de la Conférence africaine sur les technologies perturbatrices. Cette rencontre internationale s'est tenue à Londres, du 23 au 24 octobre, en trois étapes : une première conférence parlementaire aux chambres du parlement du Royaume-Uni ; une deuxième, principale, à l'Hôtel Sheraton Grand Mayfair de Londres et une troisième s'étant terminée avec la cérémonie de remise des prix Braad 2019 dans la soirée.

La rencontre visait à mettre en évidence l'impact des progrès technologiques dans les secteurs socio-économiques en Afrique et dans sa diaspora. L'événement a réuni des esprits de premier plan dans les domaines de la technologie et des affaires pour discuter, explorer et mettre en évidence l'importance de révolutionner l'écosystème des entreprises africaines et les secteurs socio-économiques grâce à des technologies perturbatrices.

« Nous avons suivi les efforts incroyables de Venicia Guinot

pour faire progresser les affaires et le développement en Afrique. En reconnaissance de ses réalisations en affaires et développement en Afrique et au sein de la diaspora, nous tenons à la féliciter pour cette réalisation », a déclaré l'ambassadrice Justina Mutale, présidente du Conseil consultatif du Braad, le forum d'affaires et de développement qui cherche à reconnaître et à mettre en évidence les réalisations exceptionnelles en Afrique et dans sa diaspora mettant l'accent sur les affaires et l'entrepreneuriat.

Venicia Guinot a remporté son sixième prix en tant qu'entrepreneure des médias et cheffe d'entreprise africaine de premier plan. En dehors de la journaliste, plusieurs lauréats ont été distingués : catégories nationales, le chef d'entreprise africain de l'année, l'entrepreneur africain de l'année, la meilleure technologie africaine perturbatrice de l'année, la société de l'année, la meilleure société d'investissement orientée vers l'Afrique de l'année. « Ce fut à la fois



Le certificat Braad 2019 décerné à Venicia Guinot à Londres, au Royaume-Uni/Crédit photo : Tropics press office/Tropics group of companies

un honneur de recevoir ce Prix en cette neuvième année d'existence de Tropics Magazine et une sacrée surprise d'apprendre que nos talents étaient autant valorisés. Nous militons pour que l'Afrique devienne une valeur sûre dans les médias. Nos efforts ont été récompensés de la meilleure des manières », a confié la fondatrice du Groupe Tropics de Compagnies, holding de Tropics Magazine, Tropics Media group et Tropics Business Summit annuel.

Elle a déjà été décrite par le magazine sud-africain Afro Queen Biz comme « une puissance médiatique africaine ». Animée par son amour pour l'Afrique, son

inspiration permet de transformer le récit africain en quelque chose de plus positif ainsi qu'une volonté de rendre ses défunts parents fiers. Elle s'est fait un nom dans l'industrie des médias en Afrique depuis dix ans, déterminée à faire de ce continent une destination d'investissement de premier plan.

Venicia Guinot fait sien le concept « l'art de la réussite consiste à savoir s'entourer des meilleurs » et, le considérant comme la clef de la réussite, elle cumule les distinctions, assurée que ces reconnaissances successives pour son travail rendent fiers ses défunts parents et honorent à la fois son pays d'origine, le Congo, et l'Afrique. En juillet de cette année, elle a été nommée au Conseil consultatif d'administration lors du sommet mondial de la jeunesse sur les Objectifs de développement durable et à l'Assemblée à la tête des nouveaux partenaires par Reset global et le Bureau du président du Ghana. En tant que l'une des voix les plus fortes derrière l'entrepreneuriat médiatique sur le continent

africain, elle croit fermement en la puissance des médias dans l'autonomisation des citoyens, la création d'innovation et l'évolution sociale des mentalités. Les Braad représentent un programme international unique qui a pour objectif de récompenser des parcours entrepreneuriaux d'hommes et de femmes africains remarquables ayant fait preuve d'innovation, de leadership et d'excellence. Ces derniers ont également contribué à l'amélioration de l'image de la diaspora dans leur région, leur pays de résidence et à travers le monde.

Le jury constitué en majeure partie des parlementaires anglais tels que les députés Jeremy Lefroy et Pauline Latham, était certainement convaincu que la performance des lauréats ne pouvait se résumer aux seuls résultats financiers. Pour cette raison, cette année, les Braad ont récompensé des acteurs de la croissance et de la compétitivité africaine tout en mettant en lumière leur performance extra-financière et leurs engagements au sein et au-delà de la sphère de l'entreprise.

Marie Alfred Ngoma

INVESTISSEMENT

Des hommes d'affaires américains s'intéressent au secteur agropastoral

Une délégation de la société American eagle business solutions, LLC, a exprimé, le 4 novembre au Premier ministre, Clément Mouamba, ses intentions de développer le sous-secteur au Congo.

Basée aux Etats-Unis où elle excelle dans la culture de haricot, du soja et du maïs ainsi que l'élevage de bovins, porcins et l'avicole, la société américaine a présenté au chef du gouvernement son expérience dans ces domaines. « Nous évoluons dans le domaine agropastoral, nous sommes venus voir le Premier ministre pour essayer de regarder ce que nous pouvons faire. Le gouvernement avait mis en place, je crois, un programme partant de 2018 à 2022 et l'agriculture a



Clément Mouamba s'entretenant avec la délégation d'hommes d'affaires américains/Flavien

COMMERCE

Des fruits et légumes vendus à même le sol sans mesure d'hygiène

Les dernières pluies qui se sont abattues à Brazzaville ont plongé ses différents marchés dans l'insalubrité totale. Des fruits, légumes, viande et autres produits vendus déjà auparavant dans les conditions déplorables côtoient désormais boue et mare d'eau, sous l'indifférence totale des gestionnaires de ces marchés et des services d'hygiène.

Le constat a été fait dans des marchés tels que Moundali, Poto-Poto et Total, respectivement dans les arrondissements 2, 3 et 4 de Brazzaville. Au marché Total, par exemple, on peut voir étaler, à même le sol, des vivres frais et légumes. A quelques mètres près, des mares d'eau dégagent des odeurs nauséabondes mêlées à celles des eaux souillées jetées pêle-mêle par des commerçants.

Les mêmes faits sont constatés au marché Moundali puis à Mikalou (dans le sixième arrondissement) où, à proximité des produits destinés à la consommation exposés sur les morceaux de carton ou de sacs de farine, jonchent des poubelles débordant des tas d'immondices aux odeurs intolérables. « C'est dangereux pour la santé, une personne censée ne peut acheter un produit vendu dans de telles conditions », a lancé un consommateur, choqué par le tableau qui se présentait devant lui.

A un autre de souligner: « Il n'y a pas que les clients qui peuvent tomber malade. Ces mauvaises odeurs peuvent aussi affecter la santé de la commerçante elle-même. Les responsables du marché doivent prendre à cœur cette situation ».

Bien que vendus dans des endroits particulièrement crasseux ou à proximité des décharges d'ordures, ces aliments proposés attirent curieusement la clientèle qui s'agglutine autour, ne prêtant guère attention aux mouches et autres insectes qui pullulent les alentours.

Notons que les risques sanitaires doivent faire l'objet d'une vigilance accrue. Le consommateur devra s'assurer à tout moment de la sécurité des produits qu'il consomme. Car, les maladies d'origine alimentaire sont une cause importante de morbidité. Des millions de personnes tombent malades et un grand nombre d'entre elles décède à cause des aliments impropres à la consommation. Dans la restauration comme dans la vie quotidienne, respecter les règles d'hygiène alimentaire est indispensable. Elles évitent les éventuelles intoxications et permettent de manger sainement, sans risque pour la santé. Les administrations concernées doivent sortir de la léthargie et investir le terrain pour y mettre de l'ordre. Rappelons que le ministère du Commerce avait lancé, au mois de juin de l'année dernière, une opération de contrôle. A cette occasion, une dizaine d'établissements jugés indignes à la fabrication du pain avait été fermée jusqu'à nouvel ordre, le temps de se mettre en ordre.

Lopelle Mboussa Gassia

été déclarée comme étant un secteur prioritaire dans cette période », a expliqué le président-directeur général de la société, Bruno Demeni, faisant allusion au Plan national de développement.

En effet, selon ce Congolais basé aux Etats-Unis depuis vingt ans, les discussions avec le Premier ministre ont porté sur la façon dont sa société pourrait apporter une valeur ajoutée au secteur de l'agriculture pour amener le Congo vers le développement. « Le Premier ministre a vraiment aimé, il s'est dit très satisfait, content de notre initiative. Il a pensé mettre à notre dispo-

sition des éléments qui nous permettront d'aller sur le terrain et nous allons visiter deux départements pour toucher du doigt la manière dont l'agriculture est opérée », a-t-il poursuivi.

Cette délégation se rendra dans la Lékoumou et la Bouenza, dans un premier temps, avant d'aller dans huit autres départements afin de se faire une idée générale de la manière dont l'agriculture est pratiquée au Congo. « Nous pensons, dans les jours à venir, revenir avec une grande équipe pour faire une étude de faisabilité dans tout le pays. C'est au sortir de là que

nous allons présenter au gouvernement, au Premier ministre, pourquoi pas au chef de l'Etat, un programme national de développement du secteur agricole », a promis Bruno Demeni.

Disposant des locaux à Brazzaville depuis 2014, la société American eagle business solutions, LLC, a bénéficié de deux permis miniers au Congo qu'elle a abandonnés par les effets de la crise. Appréciant positivement la bonne saison et les bonnes terres congolaises, elle entend transformer ses productions sur place afin de faire de l'agro-industrie.

Parfait Wilfried Douniama

INFRASTRUCTURES

Le grand centre commercial de Brazzaville bientôt ouvert

Construit sur une superficie de 48, 733m², «Brazzaville Mall» entend offrir à la fois un espace commercial avec de nombreuses enseignes internationales, un supermarché et des lieux de loisirs. L'inauguration du «shopping center» est prévue en décembre.

Les travaux ont déjà été exécutés à 90%, a confié un responsable du chantier, confirmant l'ouverture du centre commercial dans quelques semaines mais qui ne concernera qu'une partie du module de l'ouvrage.

Hormis l'espace réservé au centre d'achats et aux restaurants ainsi qu'aux cafés, «Brazzaville Mall» comporte également des bâtiments dédiés aux services indispensables tels que les banques, les pharmacies, les salons de beauté, les spa et salles de sport.

À cela s'ajoutent des espaces de divertissements dont un cinéma, une galerie d'art et des espaces de jeux pour enfants. D'après la même source, le but de cette installation est de satisfaire les besoins de la population locale : avoir de nouveaux espaces pour vivre et passer du bon temps entre amis et en famille.

« Le style du centre commercial sera un mélange de touches locales et internationales

pour un rendu unique qui plaira au plus grand nombre (...) À «Brazzaville Mall», les visiteurs apprécieront les marques internationales les plus prestigieuses, des endroits de divertissement sur mesure ainsi qu'une offre incroyable de magasins, restauration et services », expliquait, il y a quelques mois, Aurélie Liande, la présidente-directrice générale de Vision real development (VRD), la société promotrice du chantier.

Le projet de VRD va au-delà de «Brazzaville Mall», à en croire Aurélie Liande. Il s'étendra hors les murs à travers des activités de loisirs tout au long de la corniche accessible au plus grand nombre.

Signalons que le grand centre commercial «Brazzaville Mall» est situé au cœur de Brazzaville, à Mpila, dans la zone où se trouvaient des casernes militaires détruites du fait des explosions du 4 mars 2012.

Fiacre Kombo

MINISTERE DE L'ENERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE
CABINET
B.P.: 2120 / TÉL. 05 326 54 31
E-mail: meh_cab@yahoo.fr

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN PARTENAIRE EN VUE DE LA MISE EN CONCESSION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE LIOUESSO ET DES NOUVELLES LIGNES ELECTRIQUES

1. Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant code de l'Electricité, qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, le Ministère en charge de l'énergie envisage la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Liouesso à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégataire du service public de l'électricité.

2. Cette concession consiste en l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Liouesso et la construction des nouvelles lignes électriques.

3. La centrale de Liouesso, est équipée de trois (03) groupes turbines-alternateurs de puissance unitaire 6,4 MW, soit une puissance totale installée de 19,2 MW. Elle est composée d'un barrage en enrochement avec masque d'étanchéité en béton, d'une prise d'eau, d'un évacuateur de crues constitué de deux (02) pertuis et ses auxiliaires, d'un bâtiment de l'usine en béton armé massif en rive droite. La hauteur maximale du barrage est de 40,5 m. L'énergie produite est acheminée vers la ville de Ouessou, Chef-lieu du Département de la Sangha, et ses environs, à travers une ligne de haute tension à 110 kV. Deux nouvelles lignes HT sont à construire, notamment la ligne Ouessou-Ngombe-Pokola et la ligne Ouessou-Makoua.

4. A cet effet, le Ministère en charge de l'énergie invite toute personne morale ayant une

expertise avérée dans le domaine de la production hydroélectrique, intéressée par le présent Avis, à participer au processus de sélection en soumettant par écrit pour l'ensemble des lots décrits ci-dessous, en langue française ou en langue anglaise avec traduction française, son dossier de candidature, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Energie, 3ième étage

B. P. : 2120 Place de la République

E-mail: meh_cab@yahoo.fr

5. Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec le projet).

6. Les soumissionnaires peuvent se mettre en groupement. Dans ce cas, ils devront joindre un Accord de Groupement précisant les rôles de chaque Partie. L'Accord doit montrer que les Parties seront conjointement et solidairement responsables de leur offre puis de l'exécution du Projet. Les Parties devront également désigner le mandataire qui aura le pouvoir de représenter valablement le groupement durant l'Appel d'Offres.

7. Les critères de pré-qualification, dont les détails se trouvent dans le dossier de pré-qualification, sont les suivants :

(i)-les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation des centrales hydroélectriques ainsi que des lignes de transport d'électricité ;

(ii)-l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage) ;

(iii)-la stratégie de financement requise pour assurer la réalisation du projet

8. Les dossiers de candidature doivent être présentés en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 06 janvier 2020 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt/Centrale hydroélectrique de Liouesso »

**Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics,
3ième étage Immeuble des Mines et de l'Energie,**

B. P. : 2120 Place de la République, Brazzaville

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement, du 10 janvier 2020 à 11 heures, heure de

Brazzaville

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés.

9. Le dossier de pré-qualification (DPQ) est à retirer à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, à l'adresse ci-dessus indiquée, contre la preuve d'un paiement non remboursable de la somme d'un million (1 000 000) FCFA. Ce paiement se fera par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

10. Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de soumission à l'AMI, et les candidats retenus recevront une lettre d'invitation à soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.

Fait à Brazzaville, le 04 NOV. 2019

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Etudes et de la Planification,
Le Directeur
Ministère des Mines et de l'Hydraulique
Simplicie Clotaire NGOYA.-

MINISTERE DE L'ENERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE
CABINET
B.P.: 2120 / TÉL. 05 326 54 31
E-mail: meh_cab@yahoo.fr

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESELECTION D'UN PARTENAIRE EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION EN MODE « BUILD OPERATE AND TRANSFERT (BOT) » DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MOURALA, SUR LA RIVIERE LOUESSE, ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES

1. Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant Code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, le Ministère en charge de l'énergie envisage la mise en concession en mode « Build Operate and Transfert (BOT) » de la centrale hydroélectrique de Mourala, sur la rivière Louessé, affluent du fleuve Niari, à un ou des opérateurs agissant sous le statut de producteur indépendant, conformément à la réglementation en vigueur en République du Congo.

2. Cette concession consiste en la construction et l'exploitation de la centrale hydroélectrique, d'une puissance de 101 MW, au site de Mourala sur la rivière Louessé, situé à 15 km à l'Est de la ville de Mossendjo dans le Département du Niari.

3. Le projet comprend la construction d'un barrage de 43 m de hauteur et 853 m de longueur, des conduites forcées d'environ 400 m de longueur et de 6 m de diamètre, d'un ouvrage de prise d'eau, d'un évacuateur de crues, d'un canal de fuite et d'une unité de production équipée de trois turbines verticales de type FRANCIS.

Le Partenaire à recruter aura le statut de Producteur Indépendant de l'électricité, conformément à la réglementation en vigueur au Congo.

4. A cet effet, le Ministère en charge de l'énergie invite toute personne morale ayant une expertise avérée dans le domaine de la production hydroélectrique, intéressée par le présent Avis, à participer au processus de sélection en soumettant par écrit pour l'ensemble des lots décrits ci-dessous, en langue française ou en langue anglaise avec traduction française, son dossier de candidature, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble des Mines et de l'Energie,
Place de la République

B. P. : 2120

E-mail: meh_cab@yahoo.fr

5. Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Mourala et des lignes électriques associées comporte deux (2) lots constitués chacun de plusieurs composantes réparties ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Centrale hydroélectrique

-Composante 1 : Barrage, centrale et ouvrages connexes ;

-Composante 2 : Construction des voies d'accès au site ;

-Composante 3 : Sous-traitance locale ;

-Composante 5 : Gestion environnementale et sociale ;

-Composante 6 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.

Lot 2 : Réseau de transport

-Composante 3 : Sous-traitance locale ;

-Composante 4 : Lignes d'évacuation de l'énergie électrique vers les centres de consommation ;

-Composante 5 : Gestion environnementale et sociale ;

-Composante 6 : Renforcement des capacités et transfert des compétences.

6. Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ce projet en BOT (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec le projet).

7. Les soumissionnaires peuvent se mettre en groupement. Dans ce cas, ils devront joindre un Accord de Groupement précisant les rôles de chaque Partie. L'Accord doit montrer que les Parties seront conjointement et solidairement responsables de leur offre puis de l'exécution du Projet. Les Parties

devront également désigner le mandataire qui aura le pouvoir de représenter valablement le groupement durant l'Appel d'Offres.

8. Les critères de pré-qualification sont les suivants :

i. les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la construction et l'exploitation des centrales hydroélectriques ainsi que des lignes de transport d'électricité ;

ii. l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage) ;

iii. la qualification et l'expertise du personnel clé ;

iv. la capacité logistique pour la réalisation du projet ;

v. la stratégie de financement requise pour assurer la réalisation du projet ;

vi. la capacité à réaliser l'ouvrage dans les délais à compter de la notification de la sélection du partenaire.

9. Les dossiers de candidature, comprenant un dossier administratif, un dossier technique et un dossier financier, doivent être présentés en cinq (05) exemplaires physiques dont un (01) original et quatre (04) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB), dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le 06 janvier 2020 à 12 heures, heure de Brazzaville, et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt/Centrale hydroélectrique de Mourala »

**Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble des Mines et de l'Energie,**

B. P. : 2120 Place de la République

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement, du 10 janvier 2020 à 11 heures, heure de Brazzaville

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés.

10. Le dossier de pré-qualification (DPQ) est à retirer à la Cellule de Gestion des Marchés Publics, à l'adresse ci-dessus indiquée, contre la preuve d'un paiement non remboursable de la somme d'un million (1 000 000) FCFA. Ce paiement se fera par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

11. Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite de soumission à l'AMI, et les candidats retenus recevront une lettre d'invitation à soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint.

12. Les informations concernant les études de faisabilité sont à obtenir auprès de la Direction Générale de l'Energie.

13. Les candidats intéressés par le projet peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, de lundi à vendredi, de 10 heures à 15 heures.

Fait à Brazzaville, le 04 NOV. 2019

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Etudes et de la Planification,
Le Directeur
Ministère des Mines et de l'Hydraulique
Simplicie Clotaire NGOYA.-

EMANCIPATION

Le gouvernement œuvre pour l'autonomisation des jeunes

En rapport avec la célébration de la Journée africaine de la jeunesse, le 1er novembre, le gouvernement congolais, dans un message rendu public par la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a fait part de sa volonté d'intensifier ses efforts pour autonomiser la couche juvénile.



La ministre Destinée Hermella Doukaga donnant lecture du message du gouvernement (DR)

Le but de la Journée africaine de la jeunesse est de promouvoir une reconnaissance accrue des jeunes en tant qu'agents clés pour le changement social et la croissance dans tous les domaines.

Cette année, l'événement a été placé sur le thème « L'initiative un million d'ici à 2021 : comptez sur moi ». Il était question de lancer un appel à l'endroit de tous les acteurs qui œuvrent pour le développement de la jeunesse sur le continent et dans la diaspora.

Au Congo, le sous-thème choisi a été « Investir dans l'éducation et la formation pour une participation pleine et intelligente de la jeunesse dans la société ». Dans son message, le gouvernement a indiqué que le pays était à dominance jeune. Ce potentiel humain, a-t-il poursuivi, est un atout majeur pour le développement du pays. Ainsi, en tant que maillon indispensable de la chaîne, la jeunesse doit investir pleinement en s'impliquant dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets innovants sans lesquels le Congo ne pourrait atteindre les Objectifs de développement durable. A cet effet, le pays a identifié les axes prioritaires en faveur des jeunes, notamment dans le domaine de l'emploi et l'entrepreneuriat, l'éducation et le renforcement des compétences, la santé et le bien-être ... En ce qui concerne le renforcement du capital humain, le gouvernement a assuré la jeunesse de l'existence de nombreux programmes qui s'exécutent en sa faveur. Parmi ceux-ci, la réinsertion socio-professionnelle dans les deux principales villes du pays à travers les petits métiers et bien d'autres.

A cette même occasion, le gouvernement a encouragé les jeunes à entreprendre des activités, à renforcer le rôle de l'Etat et à avoir le sens de la responsabilité, du respect des valeurs morales et civiques.

Lydie Gisèle Oko

VIE SYNDICALE

L'Ostac tient son troisième congrès à Brazzaville

Les assises auront lieu du 6 au 7 novembre, ont annoncé samedi dernier, au cours d'une conférence de presse les trois centrales syndicales les plus représentatives du Congo, notamment la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac).

Le troisième congrès de l'Organisation syndicale des travailleurs de l'Afrique centrale (Ostac), ont indiqué les animateurs de la conférence de presse, aura pour thème « La migration des travailleurs en Afrique centrale ; enjeux et perspectives ». Cette organisation, ont-ils dit, regroupe plusieurs syndicats des pays de la sous-région.

Parlant du choix du thème des assises de Brazzaville, Daniel Mongo (CSC), Joseph Steph Bakandila (CSTC) et Jean Bernard Malouka (Cosylac), ont expliqué qu'il ressort des enquêtes réalisées par le Bureau international du travail (BIT) qu'aujourd'hui, en Afrique centrale, le phénomène de migration est en hausse. Au cours de ce congrès, il s'agira, entre autres, de parvenir à mettre en place dans chacun des pays les structures de certification des compétences afin que la migration devienne un problème d'équité et non de friction comme on l'a vu tout récemment en Afrique du Sud, ont souligné les trois responsables syndicaux. « Aujourd'hui, il se pose un problème de reconnaissance. La réticence des travailleurs qui pensent que les travailleurs immigrés viennent occuper leurs emplois. Dans la démarche du BIT, c'est faire de l'immigration un phénomène d'intégration et de développement », ont-ils précisé.

Pour les orateurs, ce congrès est une contribution importante pour les syndicats de la sous-région. Au niveau continental, ont-ils signifié, c'est l'Afrique centrale qui enregistre plus d'immigrés au vu des crises qui y sévissent. Selon eux, la migration n'est pas toujours une mauvaise chose, citant l'ONU qui a publié un rapport annonçant que les transferts de fonds émanant de l'immigration s'élèvent à quarante-quatre milliards de dollars américains par année.

En rappel, l'Ostac est née des cendres de l'Organisation des travailleurs de l'Afrique centrale, créée en 1985 à Libreville, au Gabon, grâce à la volonté des centrales syndicales sous-régionales.

Guillaume Ondzé

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le Congo sollicite l'accompagnement des partenaires internationaux

Le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Maleye Diop, a échangé, le week-end dernier à Brazzaville, avec le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba.

Les entretiens entre les deux personnalités ont porté sur la mise en œuvre du projet d'élaboration de la politique nationale de la construction, de l'habitat et du développement urbain. Projet pour lequel le Congo a sollicité l'accompagnement du Pnud pour sa réalisation.

Le représentant du Pnud au Congo a indiqué à la presse que pour l'heure, les deux parties travaillent dans le sens de mettre en place un comité d'experts en vue d'étudier en profondeur les contours réels du projet à partir des termes de références arrêtés par le ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat.

Notons que la politique nationale de la construction, de l'habitat et du dévelop-

pement urbain est un gage important d'une urbanisation bénéfique arrimée à une industrialisation bien pensée améliorant les standards minimums de la qualité de vie et du cadre bâti. L'objectif principal de cette politique est de permettre à chaque Congolais d'avoir accès à un habitat décent, tenant compte des exigences environnementales, culturelles et des capacités financières du pays ; ainsi qu'un accès à des services collectifs et sociaux de base suffisants et viables. Par ailleurs, le souci du gouvernement est de contribuer à faire des centres urbains congolais des villes durables par le biais de l'amélioration des connaissances sur la vulnérabilité au changement climatique et sur les risques

auxquels font face actuellement les villes congolaises.

De fait, la politique nationale de la construction, de l'habitat et du développement urbain va permettre une meilleure intégration des aspects relatifs aux trois dimensions du développement durable, à savoir l'environnement, le social et l'économie.

Dans cette perspective, la démarche entreprise consisterait à atténuer les conséquences d'une croissance urbaine et d'un développement rural peu structurés, et jetterait des bases solides pour le respect des normes, des valeurs et des principes d'un renouvellement urbain innovant, afin d'optimiser l'usage des ressources publiques, privées et communautaires.

Roger Ngombé

INITIATIVE

Les jeunes invités à embrasser les carrières techniques

L'appel a été lancé par le directeur de la Formation qualifiante et de l'emploi au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, Valentin Okombi, le 4 octobre à Brazzaville, lors d'un panel organisé dans le cadre des activités marquant la Journée africaine de la jeunesse.

Valentin Okombi a expliqué que la jeunesse est une période très compliquée avec plusieurs défis. A cet effet, les jeunes doivent s'attacher à la diversification de l'économie, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie, du numérique et bien d'autres.

Selon lui, plus de 70% d'élèves sortent de l'enseignement général. Parmi eux, 0,5% seulement de jeunes aimeraient évoluer dans le domaine de l'agriculture, 7% dans celui de la technique. Un manque d'engouement, a-t-il ajouté, est constaté dans le domaine du tourisme. La rencontre a permis également la restitution des travaux du

« Nécessité d'une jeunesse qualifiée face aux défis du développement ».

le chômage, les difficultés liées aux attitudes de la société vis-à-vis des jeunes, le manque d'expérience, de compétence et de financement, le coût élevé des formalités pour le démarrage de l'entreprise et bien d'autres. Un autre temps fort de la rencontre a été celui du partage d'expérience sur l'importance de start-ups ainsi qu'un échange sur le thème « Quels types d'engagement pour la jeunesse face aux défis de développement ? » et sur la « Nécessité d'une jeunesse qualifiée face aux défis du développement ».

Des recommandations

Les participants ont formulé le vœu aux autorités de promouvoir la culture de l'entre-

preneuriat des jeunes, soutenir les start-up, mettre en place un réseau continental des jeunes entrepreneurs, des programmes de formation continue, un organe de suivi des entrepreneurs, une plate-forme d'échange entre le demandeur de l'emploi et l'employeur, etc. Notons que la cérémonie a été clôturée par le directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Matthieu Maloungui. Il a convié les jeunes à s'adonner à l'agriculture, porteuse d'emploi.

Parlant de l'entrepreneuriat, l'orateur a souligné les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vécu quotidien. Parmi celles-ci,

preneuriat des jeunes, soutenir les start-up, mettre en place un réseau continental des jeunes entrepreneurs, des programmes de formation continue, un organe de suivi des entrepreneurs, une plate-forme d'échange entre le demandeur de l'emploi et l'employeur, etc. Notons que la cérémonie a été clôturée par le directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Matthieu Maloungui. Il a convié les jeunes à s'adonner à l'agriculture, porteuse d'emploi.

L.G.O.



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011 / DURQuaP / 2019
REPUBLICQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU CONTRÔLE-SUPERVISION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU MARCHÉ SOUKISSA (ARRONDISSEMENT 5: OUENZÉ) À BRAZZAVILLE.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-067-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Contrôle –supervision des travaux de réhabilitation du marché Soukissa (Arrondissement 5 : Ouenzé) à Brazzaville ».

2. Les services de consultant (« Services ») sans être exhaustifs, consistent à :

- Coordonner le chantier en vue d'assurer l'avancement normal et rationnel des travaux ;

- Délivrer toutes les autorisations écrites (journal de chantier et cahier de chantier) pour tout commencement et reprise des opérations de mise en œuvre prévues au marché ;

- Elaborer toute solution technique alternative en vue de résoudre un problème nouveau qui pourrait se présenter, ou compléter le cas échéant les documents contractuels en collaboration étroite avec la CEPDUR-QuaP ;

- Contrôler le respect des conditions administratives et techniques au marché y compris les plannings d'exécution des travaux fournis par l'entreprise ;

- Contrôler l'application des mesures de protection de l'environnement prévues au marché travaux afin d'éviter les impacts négatifs des activités de réhabilitation.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 18 novembre 2019 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729

Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur par intérim du Projet,
Le Spécialiste en passation des marchés du Projet,**

FOUAKAFOUENI Guy Arsène. -

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE DEUX (02) NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX EAU ET ELECTRICITE A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE

N° de Prêt: BIRD 8588-CG

N° de référence: CG-DURQuaP-054-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Deux (02) Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) relative aux travaux de réhabilitation des réseaux eau et électricité à Brazzaville et à Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à identifier et à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de réhabilitation des réseaux eau et électricité dans les quatre (04) quartiers cibles du projet (Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa à Brazzaville puis Tchiniambi 1 et Mboukou à Pointe Noire) d'une part, et d'autre part, de proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés

doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans

les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 15 novembre 2019 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur par intérim du Projet,
Le Spécialiste en passation des marchés du Projet,**

FOUAKAFOUENI Guy Arsène. -

LITTÉRATURE

Jean-Paul Dubois décroche le prix Goncourt

L'académie Goncourt a choisi, lundi, par six voix contre quatre, d'attribuer le plus prestigieux des prix littéraires du monde francophone au Toulousain de 69 ans, chef de file d'une littérature qui mêle le burlesque à la mélancolie.

L'auteur de «Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon» (L'Olivier) a été choisi au second tour par six voix contre quatre à Amélie Nothomb, autrice de «Soif», a annoncé le secrétaire général du Goncourt, Didier Decoin.

Le Renaudot, décerné dans la foulée du Goncourt, a été attribué à Sylvain Tesson pour «La panthère des neiges» (Gallimard). Comme l'an dernier, le jury du Renaudot a récompensé un auteur qui ne figurait pas dans sa liste de finalistes.

«Tout arrive! C'est adorable...», a déclaré Jean-Paul Dubois en arrivant chez Drouant, le restaurant où est décerné le Goncourt depuis 1914. «Je ne suis pas fait pour ce genre de choses, ce n'est pas mon univers. C'est assez irréel», a ajouté l'écrivain accompagné de son éditeur, Olivier Cohen. C'est la première fois de son histoire que l'éditeur (groupe Media Participations) remporte le Goncourt.

«Maintenant, ta vie est foutue», a lancé avec le sourire Didier Decoin à l'écrivain quand il a rejoint le salon Goncourt, la salle où se réunissent traditionnellement les dix jurés du Goncourt. Didier Decoin faisait allusion à la notoriété qui ne manquera pas de s'abattre sur le discret écrivain toulousain. Pour exprimer son émotion,

l'écrivain a choisi de citer une phrase du footballeur nord-irlandais, George Best. «Je suis vraiment heureux, flatté d'être ici devant vous, je suis surtout heureux de me tenir debout», ajoutant: «J'éprouve un étrange bonheur; une joie bizarre».

«Si les romans de Jean-Paul Dubois étaient traduits de l'anglais, il aurait en France un statut comparable à ceux de John Irving ou de William Boyd», dit de lui Bernard Pivot, le président de l'académie Goncourt.

Modeste, le romancier a estimé que sa récompense était due à «la chance». «On ne mérite jamais le prix Goncourt, on a la chance de l'avoir. Ça tombe sur la personne qui est sur un alignement de planètes cette année-là», a-t-il expliqué.

Le vingt-deuxième titre de Jean-Paul Dubois, publié chez L'Olivier (256 pages, 19 euros) raconte l'histoire d'un homme, Paul Hansen, qui croupit depuis deux ans dans une prison de Bordeaux - qui comme son nom ne l'indique pas se trouve au Québec! - quand le lecteur le rencontre.

Paul Hansen, le narrateur, va nous raconter comment il en est arrivé à partager une cellule avec



Jean-Paul Dubois, prix Goncourt 2019 pour son livre «Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon» (L'Olivier) Crédit photo : Dominique Faget/AFP

un Hells Angel, formidable personnage, effrayant et touchant, qui ne rêve que d'ouvrir en deux» ceux qui ne lui reviennent pas, mais est terrorisé par les souris ou les ciseaux du coiffeur.

Paul Hansen est un type bien,

doux et bienveillant. Le lecteur apprendra à la fin du roman pourquoi un tel homme est en prison. Entre-temps, remonteront à la surface des souvenirs d'un bonheur anéanti. Ce que raconte Jean-Paul Dubois - une constance dans la plupart de ses livres -, c'est l'histoire d'un monde en train de disparaître pour être remplacé par un autre dominé par l'injustice et le mépris.

Quarante-six mille exemplaires vendus depuis août

Le livre s'est écoulé à quarante-six mille exemplaires depuis sa sortie en août mais le Goncourt devrait accroître ses ventes considérablement.

Le prix Goncourt reste le prix littéraire le plus prescripteur pour les ventes de romans. Selon une étude de l'institut GfK pour le magazine Livres Hebdo, sur la période 2014-2018, un prix Goncourt s'écoule en moyenne à 367 100 exemplaires, devant le Goncourt des lycéens (314 000 exemplaires) et le Renaudot (219 800

exemplaires).

Jean-Paul Dubois avait reçu le prix Femina et le prix du roman Fnac en 2004 pour «Une vie française». C'est la deuxième fois qu'il figurait dans une sélection du Goncourt : en 2016, le jury avait finalement écarté son roman «La succession» lors du second tour.

Comme l'an dernier, le jury du prix Renaudot a accordé son prix à un auteur qui ne figurait pas dans sa sélection : Sylvain Tesson a été récompensé pour «La panthère des neiges», publié le 10 octobre chez Gallimard.

L'écrivain l'a emporté au second tour par six voix contre deux pour «La part du fils» (Stock) de Jean Luc Coatalem et deux voix à «Pourquoi tu danses quand tu marches?» (JC Lattès) de l'écrivain franco-djiboutien Abdourahman A. Waberi. «Je suis sorti du chapeau comme un lapin. Je me sens comme un panthère qui déboule dans un monde en ordre, un éléphant dans un magasin de porcelaine...», a confié l'écrivain à l'AFP.

Le récit de Sylvain Tesson s'est déjà écoulé à cinquante mille exemplaires, selon l'institut GfK cité par le magazine professionnel Livres Hebdo. «Cher cinéma français» (Albin Michel) d'Eric Neuhoff a été récompensé par le Renaudot essai.

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

LITTÉRATURE

L'ouvrage «Les grands arrêts de la jurisprudence administrative du Congo Brazzaville» présenté au public

Le livre du Pr Placide Moudoudou a été présenté et dédié, le 31 octobre, au cours d'une cérémonie organisée à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville.

Décortiquant l'œuvre, le professeur de droit public et de sciences politiques, doyen honoraire de la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, Godefroid Moyen, a fait savoir que le Pr Placide Moudoudou participe à l'analyse et à la diffusion de la production jurisprudentielle presque inconnue. Son livre balaie toutes les catégories juridiques possibles en matière administrative ainsi que tout ce qui est décentralisation.

L'auteur parle de la démocratie administrative qui peine à faire son chemin, en retard par rapport à la démocratie politique. Le droit du contentieux administratif congolais est riche en terre inconnue, dit-il, mais l'œuvre du juge administratif congolais n'est systématiquement ni diffusé ni analysé. L'administré a, en face de lui, une administration sourde qui se vautre dans le silence, dit le

Pr Placide Moudoudou.

Il pense également que les droits politiques sont facilement protégés que les droits administratifs. Pour lui, les arrêts en matière administrative au Congo relèvent encore de la confidentialité alors que la justice est rendue au nom du peuple. «L'évolution que nous avons eue après la Conférence nationale, la démocratisation politique n'a pas entraîné la démocratisation administrative, beaucoup d'efforts en matière politique ont été faits avec l'adoption de la démocratie libérale cependant, beaucoup reste encore à faire au niveau de la démocratie administrative. Combien d'administrés souffrent en silence devant l'administration pour un acte civil ou des papiers administratifs qui n'ont pas été délivrés?», s'interroge-t-il.

Par ailleurs, a-t-il relevé, le



Le Pr Placide Moudoudou résumant son œuvre

juge administratif congolais a évolué dans le contrôle de l'action administrative; il arrive que dans certains arrêts, le juge administratif substitue les bases légales.

L'auteur a émis le vœu de la formation. «La lecture profonde de cet ouvrage nous

montre des éléments à espérer que la jurisprudence ira de l'avant. Il faut espérer que le juge congolais soit véritablement formé», a-t-il souhaité.

Placide Moudoudou est professeur agrégé, doyen honoraire de la faculté de droit de

l'Université Marien-Ngouabi. Il est auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels, «Le droit administratif congolais»; «Le droit des institutions administratives congolaises» et «La Constitution en Afrique».

Rosalie Bindika

COUPE DU CONGO DE RUGBY

Les Taureaux de Brazzaville vainqueurs de la première édition

Le club a remporté le titre, le 2 novembre, à l'espace du Trentenaire au CPGOS Pointe-Noire, après s'être imposé face aux Barbares de la localité sur le score de quatorze points à douze, après le nul de douze points partout à la fin du temps réglementaire.

La Fédération congolaise de rugby a gagné le pari en réussissant l'organisation de la première édition de la Coupe du Congo, du 1er au 2 novembre, dans la ville océane. Pour cette première édition, cinq équipes dont trois de Brazzaville, à savoir les Taureaux, le Stade brazzavillois et les Intouchables et deux de Pointe-Noire, notamment les Barbares et Congalie rugby club y ont participé, sous l'oeil vigilant du président de la Fédération congolaise de rugby, Paulin Mandoumou, assisté du directeur départemental des Sport et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga.

La compétition s'est déroulée en formule championnat en aller simple appuyée d'une finale qui a opposé les deux meilleures équipes, les Barbares et les Taureaux. A la fin de cette rencontre âprement disputée, les rugmen du club Taureaux ont tiré l'épingle du jeu en s'imposant quatorze points contre douze à l'issue des prolongations après le score de douze points partout à la fin du temps réglementaire. L'expulsion des deux joueurs des Barbares, dont le capitaine, à quelques minutes de la fin du match,

leur a causé du tort. En effet, les Ponténégrins menaient au score jusqu'à la 39e mn avant l'égalisation à douze points par les Taureaux. Pour les départager, l'arbitre central a alors accordé 15x15 mn aux deux équipes. Après plus de cinq minutes de jeu, les Taureaux de Brazzaville ont gagné par quatorze points à douze.

A la fin du match, les vainqueurs se sont réjouis, à l'instar du capitaine des Taureaux, Yannick Nguiesse. « On a surpassé l'émotion. Notre force s'était la confiance et la volonté », a-t-il dit, avant d'ajouter que l'adversaire n'a pas démerité. Son entraîneur, Célestin Tanda, a déclaré : « Je suis le plus heureux de cette coupe parce qu'il n'y a pas eu de casse, mais des égratignures qui vont se cicatrifier demain. Nous venons de remporter le premier titre de la Coupe du Congo, je félicite mes joueurs et demande en même temps à la jeunesse congolaise de pratiquer le rugby. Ce n'est pas un problème de poids mais juste la technique ».

De son côté, Junior Djeutsa, joueur des Barbares de Pointe-Noire et directeur technique



Les Taureaux de Brazzaville après la réception du trophée Adiac

départemental de la discipline, a regretté la défaite. « Je félicite tous les joueurs du club les Barbares qui ont amené l'équipe jusqu'en finale malgré la défaite. Nous avons participé à cette compétition pour mettre en pratique ce que nous avons appris aux entraînements. Mais nous avons constaté des erreurs d'arbitrage. Nous demandons donc à la fédération de faire le relais de la formation des arbitres à Pointe-Noire », a dit Djeutsa, très fier de participer à la première édition de la Coupe du Congo de rugby.

Prenant la parole à la fin de la

compétition, le président de la fédération s'est félicité de la réussite de cette première édition et a pris compte des failles constatées. S'agissant des objectifs fixés, il a souligné :

« A chaud, je peux dire que parmi les objectifs, il y a un qui est atteint parce que les jeunes qui ont officié les rencontres aujourd'hui sont des novices qui venaient de subir une formation récemment à Brazzaville. Et venir officier une rencontre, cela veut dire qu'il y a des compétences ». Il a également annoncé le match amical prévu à la fin du mois

de novembre entre les Diables rouges et les Lions indomptables du Cameroun.

Enfin, Joseph Biangou Ndinga s'est réjoui d'avoir abrité la première édition de la Coupe du Congo. « Le plaisir est le nôtre d'abriter la première édition de la Coupe du Congo de rugby à Pointe-Noire, une discipline qui n'est pas trop connue dans notre pays. Je félicite les jeunes arbitres et sollicite à la fédération de pérenniser cette compétition pour développer le rugby », a-t-il conclu.

Charlem Léa Itoua

DROIT PÉTROLIER

Me Roland Bembelly présente

«Le code des hydrocarbures du Congo»

L'ouvrage paru aux Editions Edilivre a été rendu public, le 31 octobre, à Pointe-Noire, par son auteur, avant la cérémonie de présentation officielle qui aura lieu dans deux semaines, à la Chambre de commerce.



Me Roland Bembelly présentant son ouvrage / Adiac

Le livre de Me Roland Bembelly est fondé sur la nouvelle loi n° 28-2016 du 12 octobre 2016, avec ses deux cent quinze articles et dix titres, portant code des hydrocarbures en République du Congo, qui comporte de nombreuses innovations par rapport à l'ancienne n°24-

94 du 23 août 1994. « Nous avons, pour apporter un éclairage sur la loi, fait des annotations après chaque article en fonction de notre vécu et des explications possibles tirées de nos lectures et de la compréhension qui est la nôtre », a-t-il expliqué. Les annotations, at-il

dit, sont celles de l'auteur et peuvent être enrichies par les lecteurs pour des prochaines parutions. Les innovations apportées concernent, entre autres, le contenu, le contrat de services, a-t-il renchérit, soulignant que l'ouvrage contient aussi des annexes qui occupent une grande place, notamment le tableau comparé des deux lois, le tableau sur l'évolution du cadre réglementaire du code des hydrocarbures en République du Congo et un glossaire.

Toutefois, Me Bembelly a regretté que trois ans après sa publication, le code des hydrocarbures manque toujours de textes d'application.

Avocat à la Cour, Me Roland Bembelly a exercé aux barreaux de Paris et de Bobigny, en France, avant de poursuivre sa carrière au barreau de Pointe-Noire. Docteur en droit (Université Paris X Nanterre, en France), il est enseignant à l'École nationale de l'administration et de la magistrature où il dispense des cours du droit pétrolier et minier.

Hervé Brice Mampouya

PATRIMOINE

Les instruments de musique dans la culture Kouilou au cœur d'une conférence

La rencontre sera animée par le spécialiste des cultures du Kongo, Frédéric Pambou, le 9 novembre, dans la salle Tchicaya-U-Tam'Si de l'Institut français du Congo de Pointe-Noire.

Le Kouilou est un département lié par l'histoire d'un développement culturel, traditionnel et musical fascinant.

Il conserve encore son charme traditionnel et regorge d'attractions historiques comme le palais royal, le musée Mâ Loango, les vestiges de l'ancien port d'embarquement des esclaves, etc.

Pour de nombreuses personnes, visiter le Kouilou c'est un peu comme plonger au cœur d'un paysage culturel et naturel qui inspire à la fois souffrance et émerveillement, confusion et sentiment d'égaré. Un mélange d'émotions qui vient sans doute de la complexité culturelle héritée lors de la déportation des esclaves.

Pendant la conférence, Frédéric Pambou plongera l'auditoire au cœur d'un Kouilou profond et authentique. L'activité, en effet, permettra au public d'explorer les « patengues », « ngoma » et différents idiophones ainsi que leur place dans les rites, les us et coutumes de l'espace Kouilou. Pour agrémenter cette conférence, le groupe de musique traditionnelle Kouilou, Limany Lisy, donnera un concert après la présentation à partir de 19 h, dans la salle Tchicaya-U-Tam'Si. Notons que ce groupe qui a quarante-cinq années d'existence magnifie les instruments traditionnels et restitue sur scène les rythmes ancestraux.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

L'album «Fuzion» désormais dans les bacs

La présentation de l'opus de l'artiste musicienne Spirita Nanda a eu lieu, le 1er novembre, à Pointe-Noire, au cours d'une conférence de presse animée par elle-même et son équipe managériale.

Après trois ans de préparation et de travail intense, l'album «Fuzion» de Spirita Nanda a été présenté au public par Nino Kali, manager; Spirita Nanda, artiste autoproductrice Spirit'Art; Chadly Brel, co-producteur SVM; Caroff Debozart, manager représentant Kamina Picture.

Cette oeuvre qui comporte quatorze titres est un bouillon de styles, de mélodies et de couleurs. Ce mélange musical a permis à l'artiste de s'ouvrir à des collaborations avec les artistes locaux d'horizons divers tels que Biz Ice, Sosey, Caprice Dicon, Teddy Benzo, Mixton, MLG Mochristo, M&F, Duce sans oublier Roland Bosso, joueur de kora de la Côte d'Ivoire.

« J'ai abordé beaucoup de problématiques dans l'album telles l'immigration avec ces jeunes emportés chaque année par les vagues impétueuses de la mer tentant de rallier l'Europe.



Je m'interroge aussi sur certaines questions existentielles. Pour moi, c'est un privilège d'avoir réuni toutes ces têtes d'affiche de notre musique autour de cet album, mon premier du genre. J'avoue que ce n'est pas facile de sortir un album avec toutes les difficul-

tés rencontrées: problèmes d'électricité au studio, investissement en termes de temps et d'argent. Bref, nous avons bossé dur pour sortir ce produit et montrer notre travail et vivre de notre labeur », a expliqué Spirita.

Selon Nino Kali, dans «Fuzion», l'artiste est vraiment

sortie de son confort. Elle s'adresse à toutes les personnes, à toutes les générations en se servant des styles tels le coupé-décalé, le hip-hop, le RnB, etc.

Cet opus, a-t-il poursuivi, est fait pour toucher le maximum de personnes à Mpaka, Mbotia, Voungou, Fond Tié -Tié,

Bissongo, Mongo Kamba. Des scènes de présentations, des rencontres et des surprises de toutes sortes sont prévues dans le cadre de la promotion de l'album qui est déjà disponible sur supports CD et clés USB et les grandes plateformes de téléchargement dans le monde, a ajouté Caroff Debozart. Le 23 novembre, un concert est prévu au Mess mixte de garnison afin de le présenter au grand public. Née à Brazzaville, Spirita Nanda y a fait ses études primaires et secondaires avant de les poursuivre au Cameroun. Grâce à ses sœurs, elle arrive à la musique et participe à plusieurs concours et shows. En décembre 2016, elle remporte le trophée Révélation féminine lors du grand festival de musique urbaine à Brazzaville. De nombreuses scènes ont suivi ce sacre qui a propulsé sa carrière. Altruiste et très impliquée dans la cause infantile, elle a organisé, le 4 octobre dernier, un concert caritatif en faveur de l'orphelinat Villages Mwana, en compagnie des chanteuses Jada Chief, Welicia la Belle, le Groupe Harmony. Les fonds ont été reversés à cette oeuvre humanitaire.

Hervé Brice Mampouya

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

V Club Mokanda détrône Patronage Sainte-Anne

Le club ponténégrin a repris les commandes des opérations, grâce à sa brillante victoire (3-0) sur celui de Brazzaville, le 2 novembre, au Complexe sportif de Pointe-Noire, en match avancé de la cinquième journée.

Après avoir perdu sa place à cause de la contre-performance contre le Racing club de Brazzaville (RCB), V Club Mokanda avait l'obligation de réagir à domicile. Depuis le début de la compétition, en effet, le Complexe sportif de Pointe-Noire lui réussit très bien. Pour preuve, cette équipe a aligné sa troisième victoire à domicile, en s'imposant devant Patronage Sainte-Anne, caracolant désormais seul en tête de la compétition avec douze points.

La première défaite de la saison qu'il a infligée aux bleu et blanc fait énormément des dégâts. Patronage Sainte-Anne, jusqu'alors leader, n'est plus sur le podium encore moins au pied de celui-ci.

C'est, d'ailleurs, l'AS Otho qui s'est hissée sur la deuxième marche, grâce à sa victoire, le 3 novembre, au stade Marien-Ngouabi (2-0) sur l'Etoile du Congo, mettant un terme à une série de trois défaites.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Carof Bakoua et Yannick Mbemba. L'AS Otho revient à la hauteur du Club athlétique renaissance aiglon



V Club Mokanda Adiac

(onze points), puis grimpe à la deuxième place à la faveur de sa meilleure différence de buts (+sept pour Otho contre+cinq). Le Cara n'a pas pu faire mieux qu'un match nul d'un but partout, au stade Paul-Sayal-Moukila, face à l'Athlétic club Léopards de Dolisie.

Les Fauves du Niari avaient ouvert le

score par l'entremise de Konkani. Ismaël Ankobo a remis les deux équipes à égalité. La Jeunesse sportive de Talangaï (JST), pour sa part, s'est rapprochée du podium suite à sa courte victoire (1-0) sur l'Interclub, le 2 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat. La JST revient à la hauteur de Patronage Sainte-Anne avant de repasser devant

lui à la différence des buts (+quatre contre+trois). L'ancien leader est désormais relégué à la cinquième place.

RCB, la surprise de la saison

Après leur nul contre les Aiglons, les Fauves du Niari perdent deux places au classement pour se loger à la sixième avec huit points. Les Diables noirs se

sont ressaisis après leur deux défaites d'affilée, respectivement face à Patronage et au Cara en allant s'imposer à Pointe-Noire (1-0) face à l'As Cheminots, la lanterne rouge. Les Diablotins comptent sept points, à égalité avec le RCB qui a marqué son histoire lors de sa première sortie à l'extérieur en Ligue 1. Le RCB a battu, à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé (1-0), signant ainsi sa deuxième victoire d'affilée. Il se classe huitième après les Diables noirs et devant le FC Kondzo (également sept points) après sa victoire (3-0) face à Tongo football club. Le bilan du nouveau promu, au terme de cinq journées, est flatteur d'autant plus qu'il a enregistré deux victoires et un nul contre deux défaites, se classant même devant Nico-Nicoyé (10e avec quatre points), l'Interclub et l'Etoile du Congo respectivement onzième et douzième avec trois points.

Signalons que le Tongo FC est actuellement barragiste avec deux points, puis l'AS Cheminots est reléguable avec un petit point.

James Golden Eloué

HANDBALL

Les Diables rouges désormais habillés par l'équipementier Macron

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Jean-Claude Ibovi, a signé, le 4 novembre à Brazzaville, un contrat de partenariat avec Macron, le troisième équipementier sur le territoire européen.

La collaboration entre les deux parties prend en compte tous les matériaux sportifs, notamment les sacs, les ballons, les maillots, les vêtements d'avant et d'après match ainsi que les outils qui vont avec. Pour bien mener à terme ce contrat, le premier du genre avec la Fécohand, la société Macron, représentée par son manager, Silvio Martinuzzi, a demandé un état de besoin pour bien répondre à la demande de son partenaire. A cet effet, lors de leur entretien, toutes les questions ont été abordées, en commençant par les tailles des maillots, les couleurs jusqu'à la quantité à fournir.

Jean Claude Ibovi a permis à ses hôtes de visiter les installations de la Fédération afin de comprendre les attentes de ce partenariat car, depuis plusieurs années, quelques clubs et les équipes nationales du Congo, dans différentes catégories, s'habillent de façon non officielle en Macron. « Ils ont répondu favorablement à notre appel. C'est pourquoi je les ai reçus aujourd'hui au siège de la Fédération. Ainsi, je peux vous annoncer avec fierté que la maison Macron est maintenant l'habilleuse du Congo en handball, pas seulement pour les seniors hommes avec la Coupe d'Afrique des nations, Tunis 2020, encore appelée Coupe Denis-Sassou-N'Gouesso mais, nous l'avons élargi maintenant jusqu'au niveau des dames et même des juniors, bref, dans toutes les catégories des Diables rouges », a expliqué Jean Claude Ibovi.

Diables rouges seniors hommes, premiers bénéficiaires du partenariat

Il a, en outre, notifié que le Congo veut maintenant avoir un modèle propre à lui afin d'arrêter avec les maillots qui sont souvent achetés à flop par-ci, par-là. Les premiers bénéficiaires de ce partenariat



Les responsables de l'équipementier Macron examinant les maillots des Diables rouges

sont les Diables rouges seniors hommes qui participeront, du 16 au 26 janvier 2020, à la Coupe d'Afrique des nations.

A cet effet, le président de la Fécohand a indiqué que tout est presque finalisé pour que l'équipe congolaise se mette déjà en chantier. Il ne reste que le ministère des Sports et de l'éducation physique, par le biais de la direction générale des Sports, d'accompagner financièrement la Fédération dans le regroupement des joueurs locaux et de la diaspora. « La Fédération internationale de handball, couramment abrégée en IHF, a mis à notre disposition un expert qui va former notre staff technique afin de permettre au Congo de participer à la Coupe du monde de handball qui aura lieu en Egypte. En sport, il faut mettre les moyens en jeu. Aujourd'hui, nous avons la possibilité d'être parmi les sept pays en Afrique qui doivent se qualifier à cette grande compétition », a ajouté Jean Claude Ibovi.

Notons que la marque Macron est basée à Bologne, en Italie. Elle existe depuis 1971 et n'a aucun lien avec le président français.

Rude Ngoma
et Christ Bissila Pondo (stagiaire)

ARTS MARTIAUX

Les judokas brazzavillois se mettent en jambe

Environ cinquante athlètes venus des différents clubs de la ville capitale se sont affrontés, du 2 au 3 novembre, au gymnase Etienne-Monga, dans le cadre de la compétition dénommée « La première édition de grand gala des combats individuels de judo ».



Une séance des combats

Des judokas de tout âge et tout niveau ont pris part au tournoi qui a mobilisé plusieurs spectateurs et amoureux du judo. Au classement des hommes, notamment des -60 kg, Jonathan Motikabeka a occupé la première place suivi de Loïck Foungué. Jonathan Mayimba et Dylane Mboni sont respectivement troisième et troisième exæquo dans cette catégorie. Chez les -66 kg, le tableau se présente comme suit : Gloire Ayimba (1er), Jeremy Salawassi (2e), Cheldy Boubouta et Rufus Otongo (3e). Dans la catégorie des -73 kg, le podium a été occupé par Josué Pellet (1er), Mahoungou Ngouala (2e), Davy Epa et Rhode Kouakoua (3e). Chez les 81 kg, Djodjo Lofimbu (1er), Reich Nkou (2e), Ockandzé Mbongo et Chancy Soka (3e) se sont hissés sur le podium. Les meilleurs athlètes dans la catégorie des -80 kg sont Josué Diakanoua (1er), Bonheur Ngué (2e), Héritier Belaba et Revy Ibombo (3e). Si Lusiku (1er), Geovani Ndzemba (2e), Dasaeve et Yannick Longosso (3e) se sont placés au podium des -100kg, Kossy (1er), Difna Okandzé (2e), Deo Ngokaba et Rivalnel Moutoumoné (3e) ont facilement occupé les trois places réservées pour la catégorie des +100kg.

Chez les dames, Lydie Yanga (1ère) et Ndala Adzou (2e) ont confirmé leur force dans la catégorie des -48 kg. Elsa Oyama, Ninelle Ngouala et Fatou Gambou ont respectivement occupé les trois places des athlètes de -63 kg. Ursula Ngakeni (1ère), Ralume Mambou (2e) et Julvanie Massamba (3e) sont les trois judokas dames qui ont occupé le podium des -kg. De l'autre côté des + de 78 kg, Blanche Mboumba (1ère), Julie Mbakoulou (2e) et Nicole Kimbindza (3e) se sont placées au podium.

Francis Ata, président l'association sportive Tosa Obika, l'un des clubs qui ont participé à cette compétition, a profité de l'ambiance de ce tournoi pour inviter la tutelle à réunir toutes les conditions afin de redynamiser la Fédération congolaise de judo. « Le judo congolais a un avenir et nous faisons confiance à notre ministère des Sports qui devrait mettre en place une Fédération afin de construire le futur du judo ensemble avec ces jeunes qui aiment tant leur art », a-t-il signifié.

Les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie ont reçu à la fin de la compétition une médaille, un trophée et un kimono. Notons que ce tournoi a été organisé par l'Association Alphonse-N'Gouesso.

R.Ng.